



**MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE  
DU  
CHEF D'ESCADRONS FROUIN PIERRE**

**« LA GEOPOLITIQUE DU GENERAL DE GAULLE :  
UNE ACTION AU SERVICE DE LA FRANCE ».**

## Fiche de présentation

**FROUIN PIERRE**

**15 juin 2000**

**Division B**

**Mémoire d'étude dirigée de géopolitique**

### **Résumé :**

La France « gaullienne » est une nation qui se veut indépendante.

L'idée développée dans ce mémoire est celle de la conception géopolitique du général de Gaulle. Souvent controversée, son action politique, prône une concentration des efforts dans tous les domaines –culturel, économique,...- qui *in fine* doivent amener la France et les Français au rang où Charles de Gaulle les voie, c'est à dire au premier plan de la scène mondiale.

**Mots clés :** de Gaulle, France, indépendance.

**Introduction**  
**La France au centre**

**Chapitre I**  
**Construction intellectuelle**

- 1.1- La pensée du siècle
- 1.2- Le poids de l'histoire
- 1.3- Lui seul

**Chapitre II**  
**Stabilité intérieure**

- 2.1- L'Algérie
- 2.2- La décolonisation
- 2.3- Bilan

**Chapitre III**  
**l'Europe**

- 3.1- « Une Europe européenne. »
- 3.2- Rapports avec la Grande-Bretagne
- 3.3- Rapports avec l'Allemagne
- 3.4- Bilan

**Chapitre IV**  
**Les Etats-Unis.**

- 4.1- Antiaméricanisme
- 4.2- Une défense nucléaire en propre
- 4.3- Les rapports entre de Gaulle et les présidents américains.
- 4.4- De Gaulle et l'OTAN
- 4.5- Le dollar
- 4.6- Renouveau des relations franco-américaines

**Chapitre V**  
**L'URSS**

- 5.1- L'autre versant de la bipolarité
- 5.2- La reprise de contact
- 5.3- Crise de Berlin 58
- 5.4- La Détente
- 5.5- Politique envers les autres satellites.
- 5.6- Bilan des relations avec le bloc de l'Est

**Chapitre VI**  
**Relations avec le reste du monde**

- 6.1- L'ONU
- 6.2- Amérique latine.
- 6.3- Sud-est asiatique
- 6.4- La Chine
- 6.5- Moyen Orient
- 6.6- Amérique du Nord
- 6.7- Bilan

**Conclusion**

**Bibliographie**

## Introduction

### La France au centre

Tout semble avoir été dit sur le général de Gaulle, par lui-même et par d'autres, biographes, historiens, compagnons, amis ou ennemis. Il est difficile d'avoir un biographie exhaustive lorsque l'on traite un tel monument historique. Il ne semble cependant pas exister d'ouvrage sur sa géopolitique. De plus, il n'a apparemment jamais utilisé ce terme. Il est évident cependant que les principes généraux de la géopolitique et de la géostratégie lui ont été familiers. Il est ainsi très difficile de suivre dans son analyse J.Soppelsa qui, dans un article de la Revue de la Défense nationale, estime que « seuls Machiavel, Karl Marx et de Gaulle ignorent tout de la dimension spatiale du phénomène stratégique ». C'est dénier une qualité innée à celui qui maîtrise parfaitement les notions de *heart land* et de *ring land*.

Pour s'en convaincre écoutons le en 1940 dire à Maurice Schumann : « Regardez la mappemonde, vous verrez que, faute de pouvoir aller à Londres, Hitler se jettera sur Moscou, il ne résistera pas à l'envie d'installer des colons allemands dans les plaines fertiles de l'Ukraine. Il est impossible que, dans le monde tel qu'il est, une guerre dans laquelle est impliquée la Russie, n'entraîne pas le Japon. Du jour où le Japon y sera entraîné, l'Amérique suivra.[silence] En somme cette guerre est une guerre mondiale. C'est un problème terrible, mais résolu ; il reste à ramener du bon côté, non pas les Français, mais la France. » !

De Gaulle est un pragmatique et la conception qu'il se fait du monde est marquée par un déterminisme du temps et de l'espace.

Il raisonne dans une perspective historique et ses discours sont souvent imprégnés de références au passé : les Français sont des Gaulois, les Allemands des Germains. Ses souvenirs de guerre sont sources d'enseignements pour le présent.

Le poids de la géographie est essentiel également. Certains analystes assimilent sa vision politique à celle de Napoléon qui pensait que « la politique d'un état est dans sa géographie. » Charles de Gaulle a appris très tôt la relation qui lie le combat au terrain et les servitudes parfois tragiques que la géographie impose à la tactique comme à la stratégie. De cette contrainte, il ressent tout particulièrement les effets pour son pays, lui qui appartient à la génération de la *revanche* : « Comme la vue d'un portrait suggère à l'observateur l'impression d'une destinée, ainsi la carte de France révèle notre fortune ». La faiblesse, historique, du pays sur son flanc nord-est est pour lui une « infirmité séculaire ».

Mais pour le Général, l'espace a aussi son importance dans les relations internationales. Ainsi, il ne cherche pas à bousculer les contraintes de la géographie qui reste bien souvent le point d'encrage à sa réflexion. Il croit au principe des zones d'influence parce qu'elles correspondent à des affinités culturelles ou à des réalités historiques. Ainsi, il prend fait et cause pour Washington lors de l'affaire de Cuba en 1962 ; dans la même logique, il récuse l'interventionnisme américain en Afrique, continent qu'il considère comme étant dans la sphère d'influence européenne.

Histoire ou géographie, à chaque fois la France est au cœur des préoccupations de Charles de Gaulle. Tout au long de sa vie, aussi bien dans sa partie militaire que politique, c'est une « certaine idée de la France », empruntée à Maurice Barrès qui va guider son action. Dans les *Mémoires de guerre*, il écrit

ainsi : « la France n'est réellement elle-même qu'au premier rang [...] notre pays, tel qu'il est parmi les autres, tels qu'ils sont, doit, sous peine de danger mortel, viser haut et se tenir droit. Bref, à mon sens, la France ne peut être la France sans la grandeur ».

La France « gaullienne » est une nation qui se veut indépendante. Pénétré par sa mission, par quels moyens parviendra-t-il à accomplir pour la France ce grand dessein ?

L'idée développée dans ce mémoire est celle d'une conception géopolitique entièrement vouée à cette tâche. Une concentration des efforts dédiée à l'application rigoureuse d'un processus qui *in fine* doit amener la France et les Français au rang où Charles de Gaulle les voit, au premier plan de la scène mondiale.

L'action politique de l'homme de Londres va donc avoir pour unique objectif d'aménager sur la scène internationale un créneau dans lequel la France pourra s'exprimer en dehors de toute influence. Ecrivain éclairé de « Vers l'armée de métier », chef difficile de la France Libre, s'opposant à Pétain comme à Roosevelt et à Churchill ou recherchant l'appui de Staline, plus tard reconnaissant dans les premiers la Chine Populaire ou défiant la souveraineté canadienne au Québec, il ambitionne toujours pour la France une grandeur internationale à la mesure de son histoire et de sa situation géographique qu'il juge hors du commun. Et dans son esprit, indissolublement liés à cette France, il y a les Français. Ce peuple « fait pour vivre [...], qui doit vivre avec une grande vocation, avec une grande tâche ». C'est la clé des entreprises gaulliennes.

Pour ce faire, il va se fixer deux objectifs qui vont tracer la voie à suivre. A l'intérieur d'abord, il vise à donner au pays une entière indépendance, basée sur un Etat fort et un outil militaire adapté. A l'extérieur, il veut tendre à briser le statu quo international, au travers d'une stratégie d'actions « tous azimuts ».

Il sera peu évoqué la politique que le général de Gaulle mena en France, pour établir des bases solides ; soulignons simplement ici les rôles essentiels qu'y ont joué ses différents premiers ministres. Le plus illustre d'entre eux, Georges Pompidou, l'homme des accords de Grenelle, poursuivra en 1969, la politique extérieure du Général en l'adaptant aux circonstances du moment.

L'étude proposée élargira plutôt progressivement le champ géographique. Il sera ainsi mis en évidence la vue d'ensemble de la politique gaullienne, en Europe, vers les Etats-Unis et l'URSS et enfin vers les « deux tiers du monde », si chers au fondateur de la Vème république.

\*

\*

\*

# Chapitre I

## Construction intellectuelle

### 1.1- La pensée du siècle

Un préambule s'impose pour tenter de comprendre les dispositions d'esprit du Général qui l'amèneront à suivre cette politique originale et novatrice.

Le courant intellectuel du début du siècle a une vision très forte de la position de la France en Europe, pour ainsi dire dans le monde, à ce moment où les Etats-Unis ne représentent encore pour beaucoup, qu'une terre à civiliser. Le 1<sup>er</sup> Empire n'est pas si loin et la honte de la guerre de 70 n'a fait que renforcer ce sentiment, symbolisé par *l'Action française* de Charles Maurras.

C'est en effet en France que se croisent encore les voies qui relient la Grande-Bretagne à l'Italie et celles qui relient l'Espagne à l'Allemagne. Cette situation au centre de la communauté européenne est considérée comme un des traits essentiels de ce pays. Elle est vue comme un atout, les échanges facilitant les activités économiques, surtout entre milieux différents. Mais cette position particulière de l'Hexagone ne doit rien au déterminisme géographique, elle résulte d'une histoire géopolitique longue et souvent douloureuse. Avant d'être un carrefour d'échanges, le territoire français fut un carrefour d'affrontements.

Bien qu'elle n'ait au départ ni unité linguistique comme l'Allemagne, ni limites géographiques précises comme la Grande-Bretagne, la France est un des plus vieux Etats-nations d'Europe. Plus que tout autre pays du vieux continent, la France s'est construite au travers des guerres menées contre ses puissants voisins européens, le roi d'Angleterre, pendant cent ans, ou Charles Quint, pendant trente années.

C'est cet esprit qui crée ou fait perdurer le sentiment national dans lequel Charles de Gaulle va baigner. Ce sentiment patriotique va se trouver renforcé en 1914, puis confirmé par la Résistance pendant la seconde guerre mondiale. Il n'est pas exceptionnel pourtant, les Allemands et les Anglais l'ont sans doute tout aussi fort. Pour les Français et tout particulièrement pour le saint-cyrien de Gaulle, il est néanmoins sacralisé, car les guerres se sont souvent déroulées sur leur territoire national. Ce sentiment, le jeune officier va le cultiver toute sa vie durant, dans le ferment de l'Histoire et des enseignements qu'il va en tirer.

### 1.2- Le poids de l'histoire

En effet, de Gaulle entretient avec l'Histoire des rapports particulièrement étroits. Nourri de culture historique, il est lui-même un personnage qui a joué un rôle fondamental dans l'Histoire ; il peut écrire, à la fin de sa vie : « Je n'ai pas la prétention d'écrire l'Histoire, mais j'ai la prétention de l'avoir faite. L'Histoire jugera » !

La connaissance du passé, pour de Gaulle, est cependant davantage qu'un simple bagage intellectuel. Elle doit contribuer à guider l'action de l'homme dans le présent.

De Gaulle constate et on le lui enseigne, que l'histoire de France "s'est faite à coups d'épée", avec brusquerie et violence. Il déplore la vulnérabilité de son pays pour des raisons géographiques et humaines. Il sait aussi qu'il est le pays "des succès inachevés et des malheurs exemplaires". Il se livre aussi à une histoire de la société et des mentalités militaires. Bien que porté par métier et par

formation vers l'histoire événementielle et en connaissant bien la chronologie, il est aussi un excellent historien des mentalités et n'ignore pas les données démographiques, humaines et économiques. Très tôt, le Général va donc avoir une vision globale des affaires mondiales. Cela conditionnera son action et fait que l'on ne peut étudier la géopolitique de la France gaullienne sans s'attacher à en regarder les satellites.

Autre enseignement de l'histoire que retient De Gaulle : la France a été influente et respectée à l'extérieur quand la stabilité régnait à l'intérieur. Revenant au pouvoir en 1958, il n'aura de cesse d'accroître la prospérité du pays, à la seule fin d'avoir les mains libres à l'extérieur.

Pour de Gaulle, les trois grands temps forts de la civilisation occidentale sont les croisades, la Révolution des droits de l'Homme et les Grandes découvertes, trois moments où s'affirme l'unité nationale ou la liberté. S'inspirant de ces événements comme d'exemples, le Général inscrit dans l'histoire un autre geste novateur, celui de la Résistance.

Par sa bonne connaissance de l'histoire, de Gaulle met l'actualité en perspective, ce qui le fait qualifier par certains de visionnaire et par d'autres de rétrograde, sans doute se situe-t-il entre les deux ? Ou est-il réaliste, tout simplement ?

### **1.3- Lui seul**

Bien qu'aujourd'hui de nombreux hommes politiques se réclament de l'action gaullienne, l'ensemble des biographes ou historiens s'accorde pour constater que seul le Général aurait pu la mettre en œuvre. L'aura que lui confère sa résistance à l'Armistice, autant que sa constante volonté pendant les années de guerre de faire reconnaître la France dans le rang des vainqueurs, lui a gagné l'estime de la communauté internationale et l'admiration de la majorité des Français. « J'invite tous les Français qui veulent rester libres à m'écouter et à me suivre. Vive la France libre, dans l'honneur et dans l'indépendance. »

\*

\*

\*

## Chapitre II

### Stabilité intérieure

Sans entrer dans la politique intérieure du pays, il faut néanmoins évoquer la décolonisation menée par le général de Gaulle. En effet, il convient d'analyser l'influence que ce fait majeur de l'histoire politique française de cette fin de siècle, a eue sur l'action extérieure de l'orateur de Brazzaville.

Il a été posé dans l'introduction cet axiome gaullien : une stabilité intérieure pour une liberté à l'extérieur. La décolonisation entre pleinement dans ce cadre et l'Algérie, même si le terme peut paraître à certains inapproprié, en est le point d'orgue.

#### 2.1- L'Algérie

Le sujet est toujours très difficile à aborder, tant, aujourd'hui encore, le traumatisme qu'il a engendré dans la communauté militaire, ne semble pas s'y être complètement effacé. Il est indissolublement lié à la personne publique du général, davantage peut être pour beaucoup, que l'épopée du 18 juin 1940. Tellement attachées à l'homme du « balcon de la mairie d'Alger », on ne peut faire l'économie de quelques citations qui racontent et font comprendre à la fois ce drame algérien.

En première approche, le fait géopolitique ne paraît que peu présent dans l'esprit du général de Gaulle lorsqu'il prend la décision de se séparer du département français. C'est plutôt de politique intérieure qu'il s'agit lorsqu'il dit à Alain Peyrefitte en octobre 1959 : « Avez-vous songé que les Arabes se multiplieront par cinq ou dix, pendant que la population française restera stationnaire ? [...] Vous voyez un président arabe à l'Elysée ? » Cela ressort tout aussi bien du problème économique quand il continue : « C'est beau, l'égalité, mais ce n'est pas à notre portée.[...] Alors, puisque nous ne pouvons pas leur offrir l'égalité, il vaut mieux leur donner leur liberté ! *Bye bye*, vous nous coûtez trop cher ! » Les arguments marquent et se vérifieront assez rapidement. On reste quand même surpris devant un tel pragmatisme qui raye sans hésitation cent trente années d'histoire commune. Sans hésitation, ce n'est pas si sûr ; les propos semblent parfois contradictoires ; il est vrai que l'affaire n'est pas simple. Mais le Général se sait investi d'une mission. C'est bien pour la France, pour lui rendre toute son autonomie qu'il agit ainsi : « Tant que nous n'en serons pas délestés, nous ne pourrons rien faire dans le monde. [...] Il faut le détacher, c'est ma mission.[...] Je ne fais pas ça de gaieté de cœur. Mais c'est peut-être le plus grand service que j'aurai rendu à la France. » !

On peut sans doute mieux comprendre, la politique algérienne du général en regardant le monde qui l'entoure à cette époque là. Comprendre à défaut d'approuver, ce que ce propos n'a pas l'ambition de faire.

La crise de Berlin, première épreuve de sa présidence est à peine achevée et les relations avec l'Est sont très tendues. Paris subit le feu direct de Khrouchtchev qui reconnaît de facto le GPRA<sup>1</sup>. Parallèlement, la France se retire progressivement de l'OTAN, ce qui entraîne des tensions avec les Etats-Unis et les autres membres de l'Alliance. On sait de plus que Washington n'est guère

---

<sup>1</sup> Gouvernement provisoire de la République algérienne

favorable aux puissances coloniales. Enfin, en Europe, le général de Gaulle cherche à imposer sa politique agricole, très française, et se heurte ici aussi aux autres membres de la Communauté. Au contact sur tous les fronts à l'extérieur, vouloir se désengager de celui l'intérieur, jugé de plus pénalisant, paraît logique.

La guerre se termine avec les accords d'Evian, que beaucoup considèrent comme un échec. Que reste-t-il ? Vraisemblablement, le Général jugea à cette époque « qu'aucun prix n'était élevé qui lui permit de se retrouver libre face au monde. » suggère Jean Lacouture. Il reste un fait, incontestable : le 19 mars 1962, premier jour depuis 1939, la France ne fût plus en guerre contre personne. Sauf contre une partie des Français...

## **2.2- La décolonisation**

Dans le monde, la renommée exceptionnelle de Charles de Gaulle tient notamment à la façon dont il a achevé la décolonisation française. Cette œuvre, pour laquelle il a pris les plus grands risques, répondait à une haute conception des responsabilités historiques de la France. Un de ses points d'application a été une véritable « politique africaine » que le Général a lui-même conçu et appliqué. Ainsi son image de libérateur est-elle marquée, non seulement dans l'histoire de France, mais aussi dans la mémoire des Africains et des Malgaches. Faite de raison et aussi d'affection, cette politique a trouvé son aboutissement en quelques années, dans la transformation totale du statut des peuples intéressés et leur constitution en États indépendants. En ce sens, Charles de Gaulle n'est pas seulement un émancipateur, il est aussi un fondateur, l'un des fondateurs de l'État africain contemporain.

C'est sur le sol africain, à Brazzaville, qu'il prononce ce fameux discours du 30 janvier 1944 où il reconnaît et proclame la dignité et la capacité des peuples de l'Empire et qui fera de lui désormais celui que l'on nommera « l'Homme de Brazzaville ». Ensuite, le 25 octobre 1944, à Paris, dans une importante conférence de presse, il rappelle que sa politique consiste à mener chaque peuple à un développement qui lui permette de s'administrer et plus tard de se gouverner lui-même.

Rappelé au pouvoir en 1958, le général de Gaulle propose une nouvelle conception des rapports de la France avec les peuples africains qui lui sont associés : le cadre de la Communauté permet à chacun d'entre eux d'exercer toutes les prérogatives de l'autonomie interne, avec l'aide de la France. A la demande de certains Etats, la Communauté évolue rapidement et porte chacun des pays africains et Madagascar à exercer sa liberté de choix en direction de la souveraineté internationale. Le général de Gaulle y consent et adapte à cette nouvelle donnée la politique africaine du gouvernement, ses relations diplomatiques et sa coopération.

C'est avec tristesse, il l'a reconnu, qu'il voit se défaire si rapidement une œuvre à laquelle il avait consacré tant d'énergie. Mais ce sentiment de regret ne le porte pas à se désintéresser du sort des jeunes Etats. Au contraire, il suit avec attention et appuie leurs efforts de construction nationale " sur des bases et sous des formes démocratiques ".

Ainsi, deux ans à peine après les transferts des moyens et prérogatives de l'autonomie,

Alors s'est achevée, du moins juridiquement, une importante étape dans l'histoire de l'Afrique. En trois années, les anciens territoires français d'outre-mer étaient devenus des Etats souverains, reconnus unanimement et membres des

Nations Unies. La réalisation de la souveraineté internationale a réussi dans la plus parfaite harmonie, et dans le respect de la dignité de chaque partenaire.

Leur indépendance une fois proclamée, le Général s'est soigneusement gardé de toute ingérence dans la politique intérieure des états africains, malgré les souhaits de quelques dirigeants, avides de parrainage : il était trop respectueux de leur dignité et soucieux d'asseoir leur responsabilité.

Hostile au désordre, en France ou ailleurs, il a cependant cherché à protéger ces pays encore faibles contre les ingérences d'autres puissances, grandes ou moyennes : telle fut par exemple l'attitude qu'il a prise à l'égard de N. Khrouchtchev en 1960, des Américains ultérieurement. Au même but tendait son effort pour éviter la remise en cause des frontières établies à l'indépendance.

Cette politique africaine répondait notamment à une volonté d'affirmation du rôle de la France : qu'il se soit agi de la Communauté qu'il a vue avec scepticisme se dissoudre rapidement, qu'il se soit agi de son approche diplomatique des évolutions locales, qu'il se soit enfin agi du développement progressif de la pratique de la coopération, elle se plaçait dans le cadre d'une stratégie de l'autodétermination des peuples combinée avec le renouveau de l'influence de la France dans le tiers-monde. Le préjugé sentimental et l'amitié paternelle de Charles de Gaulle pour l'Afrique, et pour ceux de ses dirigeants qu'il appréciait, qu'il connaissait bien et comprenait, n'allait pas jusqu'à la faiblesse, on s'en doute. Le Général n'entendait pas qu'on manque de respect ou de parole, ni à lui-même ni surtout à son pays « Je n'admets pas qu'on manque à la France. »

Cette politique « fondée sur l'amitié et la coopération », le Général l'a maintenue tant qu'il a été au pouvoir. Elle a donné à l'Afrique francophone des années de relative stabilité et de réelle liberté, par opposition à ce qui s'est passé ailleurs sur le continent et dans le monde. Mais elle ne pouvait pas compenser les fragilités fondamentales des sociétés africaines, aggravées par un contexte international de plus en plus aléatoire.

### **2.3- Bilan**

« La fin de la décolonisation est une page de notre Histoire. En la tournant, la France ressent à la fois le regret de ce qui s'est passé et l'espoir de ce qui va venir. »

Après le drame algérien et la réussite de la décolonisation africaine, voilà la France libérée de ses contraintes politiques extérieures. Susceptibles de devenir pénalisantes pour les négociations que le Général va mener, elles sont réglées, liquidées diront certains, par un homme avide de consacrer ses talents à la restauration de l'aura française.

On peut se demander si l'Empire français, s'il avait été préservé n'aurait pas mieux servi les intérêts géopolitiques du général de Gaulle ? l'opposition des communistes français à l'Indochine, à l'intérieur, comme celle des Etats-Unis à toute forme de colonialisme (en dehors du leur), à l'extérieur, permettent de comprendre l'action gaullienne. En aucun cas Charles de Gaulle, alors qu'il ambitionnait un rôle au premier plan pour la France, n'aurait voulu être pris en otage sur des questions qu'il jugeait dépassées : « Pour de multiples raisons, notre intérêt national direct est de nous dégager de charges coûteuses et sans issue et de laisser nos anciens sujets disposer entièrement d'eux-mêmes. »

## Chapitre III

### l'Europe

#### 3.1- « Une Europe européenne. »

Très tôt, l'esprit forgé et armé de certitudes qui le caractérise, le général de Gaulle aura l'occasion de défendre, à défaut de mettre en application ses vues géopolitiques. C'est au travers de sa conception d'une Europe indépendante qu'elles vont d'abord se faire jour, avant que de trouver leurs pleins effets dans la confrontation avec les deux blocs issus de Yalta.

Dès le 11 novembre 1942, symbolique date anniversaire d'une victoire des démocraties contre le totalitarisme, de Gaulle invite les Européens à « se lier de manière pratique et durable ». Ces propos visionnaires attestent l'engagement européen de celui qu'il est difficile de situer dans le cadre du nationalisme étriqué de l'Action française. Mais, pour lui, l'Europe doit être autre chose que la construction institutionnelle successivement nommée CEE, Marché commun puis Union européenne. Avec l'expression " de l'Atlantique à l'Oural ", il désigne clairement la portée géographique et historique de l'idée européenne : le temps lui manquera toutefois pour concrétiser ce projet.

Dès 1945, de Gaulle comprend vite, avec d'autres, que le temps des antagonismes est dépassé dans une Europe non seulement ruinée, mais également soumise à la pression des nouvelles superpuissances. Cependant, les slogans du genre « les Etats-Unis d'Europe » (immortalisés par V. Hugo en 1851) n'ont guère retenu son attention. Pétri d'histoire, c'est toujours la même constante préalable, attaché aux valeurs de la chrétienté médiévale et au « concert des nations », concept clé du XIX<sup>e</sup> siècle, il estime que l'Europe si elle se faisait, devrait s'appuyer sur des réalités et se former par étapes. Cette « solidarité de fait », il la voit d'abord dans les domaines économique et technique, ceux-ci pouvant parfaitement être coordonnés sans porter atteinte aux souverainetés nationales. Son deuxième axe de réflexion sur l'existence d'une Europe unie, est qu'elle doit être précédée d'une solide et durable réconciliation franco-allemande, assortie d'une entente profonde des deux peuples qui en construirait le socle et l'axe privilégié ; ceci permettrait de plus à la France d'y jouer un rôle prépondérant. S'il n'exclu pas que le Royaume-Uni s'y joigne un jour, dans son esprit de continental, Londres doit d'abord relâcher ses liens étroits avec le Commonwealth et surtout les États-Unis.

De 1946 à 1958, éloigné des affaires, le Général poursuit son idée et apprécie diversement les premières étapes communautaires. Il n'approuve pas la CECA<sup>2</sup> en 1950, en raison de son caractère d'institution supranationale, mais il en reconnaît l'intérêt pour la mise en commun des ressources énergétiques franco-allemandes. Son hostilité est en revanche totale à la CED<sup>3</sup>, finalement rejetée en 1954 à l'Assemblée par une majorité communiste et RPF à laquelle s'étaient joints quelques radicaux-socialistes. Ce projet supranational visant à créer une armée européenne avec des contingents allemands, sous commandement de l'OTAN, c'est-à-dire américain, était pour lui inacceptable dans son principe. De plus, il reste logique avec ses priorités fixées en 1945.

De Gaulle ne désapprouve pas les Traités de Rome de 1957, tout en rejetant la finalité fédéraliste sous-jacente, inspirée des conceptions de Jean Monnet. Il

---

<sup>2</sup> Communauté économique du charbon et de l'acier

<sup>3</sup> Communauté européenne de défense

n'est pas moins en désaccord avec le rôle que certains attribuent à la Commission de Bruxelles et les prétentions ultérieures de celle-ci à devenir une sorte de gouvernement collégial. Il mesure cependant les effets débilissants du protectionnisme français sur son économie et sait que la France doit s'ouvrir à une concurrence extérieure, seule capable d'imposer les disciplines nécessaires à son développement industriel et commercial. Il tient le même raisonnement pour l'Euratom, créant la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique.

De retour au pouvoir en 1958, il fait donc en sorte que la France applique les Traités de Rome avec les réserves ci-dessus mentionnées. Pour M. Couve de Murville, « l'Europe des réalités venait au monde en janvier 1959 ». Elle répond à deux objectifs essentiels de la France : la réconciliation franco-allemande, prélude à une étroite coopération et l'ouverture de notre économie au monde, qui mettrait fin à des siècles de protectionnisme. L'adhésion du Général au libre-échange dans le cadre européen, va cependant de pair avec sa volonté de maintenir, à l'égard du monde extérieur et spécialement des États-Unis une dose suffisante de protection du potentiel européen trouvant son expression dans la notion de préférence communautaire et l'insistance d'un tarif extérieur commun équilibré. Cette géoéconomie avant la lettre, est dans l'esprit de Gaulle un appui à sa géopolitique européenne qui reste sa priorité, preuve si besoin en était de l'étroite connexion de ces deux sciences : « La politique et l'économie sont liées l'une à l'autre comme le sont l'action et la vie. »

Ainsi, dans cette construction en marche, il attribue le rôle essentiel à l'union politique des États européens, qui peut servir de facteur d'équilibre entre les deux blocs. Son attitude face au Royaume-Uni, qu'il maintient hors du Marché Commun jusqu'en 1967, prend tout son sens lorsqu'il explique que ce pays n'en accepte pas les disciplines, à comprendre, n'entend pas jouer le jeu de l'Europe continentale.

Le dossier de la Politique Agricole Commune (PAC) est un autre révélateur de cette volonté constante du Général de préserver son indépendance. Cette PAC, fondée sur trois principes (solidarité financière, préférence communautaire, prix unique à la production), est un accord économique et le désaccord porte sur un point de même nature, le financement. Il est cependant symptomatique de voir quel prétexte de Gaulle prend pour se démarquer de ces partenaires communautaires. Son action se situe dans le même esprit des décisions qu'il a prises depuis son arrivée à Londres le 17 juin 1940. En effet, en juin 1965, de Gaulle décide de pratiquer la politique dite de « la chaise vide » pour marquer son désaccord sur le principe des décisions prises à la majorité qualifiée, ce qui peut être considéré comme une perte de souveraineté puisque la voie individuelle n'est plus reconnue. Il provoque une crise. Ce n'est qu'au bout de six mois de blocage qu'intervient le compromis de Luxembourg (janvier 1966) sur le fonctionnement des institutions, qui fait obligation aux Six de rechercher un accord unanime sur les " questions importantes. De Gaulle obtient ainsi gain de cause et préserve la spécificité et les intérêts de l'agriculture française. Surtout, il réussit à influencer sur le mécanisme des prises de décision inscrit dans le Traité de Rome, en misant sur une solidarité fondée sur la compréhension mutuelle et faisant ainsi valoir sa propre conception des choses dans un accord qui lui est antérieur.

Avant même cette crise, il a ressenti la nécessité d'une inévitable dimension politique de la construction européenne, économique de par son origine. Brocardant par son « volapuk intégré » ceux qui s'en tiennent à une Europe des

idées, il ne cesse d'affirmer, à partir de 1958, que la construction européenne ne trouverait sa signification réelle qu'avec l'établissement d'une étroite coopération politique entre Etats. Il traduit cette volonté, après en avoir exposé les motifs en 1961 à Rambouillet au chancelier Adenauer, par la création de la Commission Fouchet, approuvée par l'Italie et la RFA mais qui finalement, après diverses péripéties, ne put trouver un accord en avril 1962. L'opposition du Benelux à des formules de coopération qui ne s'inspiraient pas du modèle du Traité de Rome, son exigence d'une introduction immédiate du Royaume-Uni dans le processus, enfin et surtout son refus partagé par d'autres, d'une défense européenne commune, se dissociant plus ou moins de l'OTAN, firent échouer le projet. De Gaulle, qui voulait une " Europe européenne " vit dans ce sabotage, non sans raison, la main des Etats-Unis, par Royaume-Uni interposé.

A son départ, en 1969, la construction européenne avait contribué à faire retrouver son rang et sa prospérité à une France affaiblie en 1945, encore convalescente en 1958 et bridée par un protectionnisme séculaire. De Gaulle aurait aimé ajouter à ce processus une dimension politique d' « Europe des États », excluant toute supranationalité, en phase avec sa conception géopolitique de l'Europe.

### **3.2- Rapports avec la Grande-Bretagne**

On l'a vu, sa politique britannique suscite bien des interrogations et des récriminations. Elle est dans cette optique géopolitique gaullienne, parfaitement cohérente avec l'ensemble.

Le général de Gaulle est resté toujours très méfiant à l'égard de la Grande-Bretagne concernant l'intégration européenne. Ses rapports avec son ancien pays d'accueil, trouvent tout leur sens dans cette phrase où il évoque la construction du tunnel sous la Manche en juillet 1963 : « Si le tunnel pouvait vraiment attacher l'Angleterre à l'Europe ! S'il pouvait la détacher des Etats-Unis ! »

En effet, Il semble soupçonner Londres de maintenir une trop stricte allégeance envers le puissant allié nord-américain et il considère aussi que ses relations privilégiées avec le Commonwealth déstabiliseraient la CEE en la noyant dans une vaste zone de libre-échange dépourvue de virtualité politique. Il sait, au demeurant, que Churchill, qui avait naguère lancé un appel à l'Union de l'Europe, n'a jamais envisagé que le Royaume-Uni en fît partie intrinsèquement.

Par deux fois, en 1961 et en 1967, avec Macmillan d'abord, Wilson ensuite, la Grande-Bretagne pose sa candidature au Marché commun. Par deux fois, la France s'y oppose et fait échouer l'entreprise. Lors de la deuxième tentative, des désaccords importants naissent entre les six membres en place, ceux du Benelux notamment.

Le dialogue est maintenu par l'intermédiaire de l'ambassadeur britannique à Paris, Soames, mais il est bientôt interrompu suite à un malentendu : l'Angleterre feignant de présenter un projet d'aménagement du Marché commun pour un plan de destruction de l'OTAN. La France s'insurge, ses partenaires communautaires s'interrogent sur sa réelle volonté de maintenir l'accord signé à Rome (on se souvient que de Gaulle, alors en réserve de la République, n'admet le traité que du bout des lèvres). In fine, citons le Général, « Il n'est pas possible de travailler sérieusement [...] avec la Grande-Bretagne. » Tout est dit, nous en resterons là jusqu'à ce que Georges Pompidou arrive au pouvoir, après le retrait de l'homme du 18 juin.

Pourquoi de Gaulle s'est-il constamment opposé à l'intégration des britanniques au Marché commun? On a souvent invoqué les raisons économiques, bien davantage les causes géopolitiques. L'entrée des Anglais rendrait selon lui encore plus difficile l'avènement d'une Europe européenne, à comprendre dans la logique gaullienne, indépendante des Etats-Unis. Pour Michel Debré, premier ministre lors de l'affaire, au contraire, les conceptions britanniques, hostiles au développement de la supranationalité, se rapprochaient de celle de la France. Il faut croire que le général de Gaulle n'était alors pas en phase avec son bras droit. C'était peut être aussi, comme l'avance Alain Duhamel, dû au sentiment paradoxal que de Gaulle éprouve pour les Anglais : les admirant pour leur résistance en 1940 et les haïssant d'autant plus de ne pas être des Français.

### **3.3- Rapports avec l'Allemagne**

Autre grand européen, l'Allemagne : on a souligné l'importance que de Gaulle apporte au lien qu'il pense devoir tisser avec l'ancien adversaire.

Les rapports avec la République fédérale d'Allemagne sont initiés avant son retour au pouvoir en 1958. C'est Robert Schuman, un des pères de l'Europe, qui souhaite « désintoxiquer » les relations entre les deux états, et ainsi éliminer leur opposition séculaire. La perception de la menace soviétique, la conviction d'appartenir à une Europe en déclin, la volonté de surpasser les antagonismes, poussent les dirigeants séparés par le Rhin, à entamer un rapprochement. La CECA et la CED matérialisent, ce concept à l'époque iconoclaste.

Qu'allait-il advenir de ce lien naissant, avec le retour du Général qui symbolisait pour l'ensemble des Français et beaucoup d'alliés, la résistance à l'Allemagne nazie ?

François Seydoux en donne immédiatement la portée : « Sans doute, la France ne l'a-t-elle pas attendu, lui, de Gaulle, pour tendre la main à l'Allemagne. Mais que de Gaulle, à son tour, fasse le geste, et la réconciliation prend de l'altitude. » En effet, la politique allemande est l'axe de sa politique européenne. Pour le tout nouveau président français, le voisin rhénan est un atout indispensable dans le jeu qu'il entend jouer sur la scène internationale et européenne tout particulièrement. Partisan de l'Alliance de revers, il doit s'appuyer sur un allié fort, mais aussi convaincu de la justesse des vues françaises.

Les rapports qui s'instaurent sont bons d'emblée. Les deux hommes d'état sont presque de la même génération, de Gaulle à soixante dix ans et Adenauer quatre-vingt-quatre. Ils partagent les mêmes vues sur la situation internationale, et une même méfiance à l'égard de l'idéologie communisme, véhiculée par les Soviétiques. Ainsi Adenauer, apporte un soutien sans faille à la France dans sa politique algérienne, dans la crainte qu'il est de voir se propager le communisme en Afrique. En 1958, la fermeté de la position française lors de la crise de Berlin est un « atout majeur » pour cimenter l'alliance franco-allemande. Le premier contact à Colombey est le début d'une longue amitié que ne démentirons pas les aléas diplomatiques ou politiques. Ecoutons le Général louant son homologue à Paris en 1962 : « Cette clairvoyance quant aux buts à atteindre, cette fermeté au milieu des remous, cette habileté dans la conduite d'un grand peuple, qui depuis quatorze années, marquent d'une manière éclatante votre action d'homme d'Etat, les Français les connaissent et les admirent. »

Il est vrai pourtant que les arrière-pensées et les divergences existent. Elles sont essentiellement d'ordre géopolitique. Discrimination atomique, Europe des patries, critiques gaulliennes du Pacte atlantique ou encore le « Tripartisme », sorte de directoire que de Gaulle tente de mettre en place avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne pour diriger l'OTAN : telles furent les principales pommes de discorde entre les deux pays, surtout entre les deux hommes d'état.

Il faut remettre dans cette perspective le « traité de l'Elysée » qui en 1963 donne un cadre formel à la coopération franco-allemande. Si sa ratification par les Parlements respectifs ne pose aucun problème en France, en revanche les atlantistes allemands s'y opposent fermement au Bundestag. Ces derniers parviennent, avec l'appui du gouvernement, où Erhard a remplacé Adenauer au poste de chancelier, à faire rajouter un préambule sur l'indéfectibilité du lien unissant leur pays aux Etats-Unis. Mais cet acte acquiert plus tard toute son importance en instaurant des consultations régulières entre responsables politiques français et allemands. De plus, il empêche les deux pays de prendre leurs distances l'un par rapport à l'autre et se pose pour la jeunesse, comme le garant d'un avenir prometteur.

### **3.4- Bilan**

En 1969, le bilan est contrasté. Le général de Gaulle a beaucoup contribué à la construction européenne, sans réussir vraiment à imposer ses vues, dans le domaine politique notamment.

Ouvrant pour une Europe indépendante vis à vis des deux superpuissances, il en a posé le principe auprès de ses partenaires. Il réussit à éviter la dérive fédéraliste de l'Europe communautaire, tout en repoussant la tentation atlantiste importée, selon lui, à deux reprises par la candidature de la Grande-Bretagne. Il a enfin et surtout peut être, resserré les liens avec Bonn, pour établir une base essentielle sur laquelle la Communauté Economique Européenne, puis l'Union européenne, pourront s'épanouir.

En dépit de toutes ces avancées et de la forte empreinte qu'il laisse, il faut néanmoins convenir que parfois les succès apparaissent comme des victoires à la Pyrrhus. L'Angleterre : il faudra y revenir ; la défense européenne autour de la force de frappe française : ses voisins n'y croient pas et lui préfèrent le bouclier américain.

Dans sa conception géopolitique de l'Europe, de Gaulle s'est-il trompé ? C'est ce que suggère un fervent gaulliste, Alfred Grosser, qui reste lucide pour autant. Pour ce dernier, l'homme de Londres, aurait dû le rester : compte tenu de son hostilité à l'intégration et de sa méfiance à l'égard de l'hégémonie américaine, le président de la V<sup>ème</sup> République se trompa d'allié privilégié : ce n'est pas sur Bonn, inféodé pour mille raisons à Washington (à commencer le statut de Berlin), mais sur Londres, apte à une plus grande liberté de manœuvre, qu'il aurait dû miser.

Autre élément, sans doute plus tendancieux, la question posée à Alexandre Marc (pionnier de l'unification européenne), et émanant de l'Elysée au lendemain du voyage triomphal du Général en Allemagne : « en cas d'élection au suffrage universel du président des Etats-Unis d'Europe, de Gaulle serait-il élu ? » La réponse fut positive, tous pays étudiés ! Il paraît peu probable que le pragmatisme de Gaulle est pu se laisser griser par l'enthousiasme germanique. En revanche, il est plus plausible de s'appuyer le poids de l'histoire dans son analyse géopolitique : la Russie, l'éternelle Russie, celle de l' « Atlantique à

l'Oural », le chemin pour l'atteindre passe par l'Allemagne, sûrement plus que par l'Angleterre. C'est en retrouvant l'alliance avec la Russie que la France assurera sa stature internationale à laquelle de Gaulle tient par-dessus tout.

Quand est-il des autres pays de cette Europe gaullienne. Il faut avouer que le fondateur de la Vème république n'y accordait que peu d'audience dans son raisonnement géopolitique. Il en parle en tout cas très peu. Considérait-il la France trop nettement supérieure au Benelux ou à l'Italie trop agitée ? Il ne leur prête en tout cas pas suffisamment d'autonomie politique pour les associer étroitement à sa vision européenne.

Cette idée d'Europe forte, au sein de laquelle la France tiendrait une (très) large part, le général de Gaulle, retrouvant ses vieux combats de Londres lorsqu'il essayait de faire entendre la voix du CFLN<sup>4</sup>, va la défendre et lui donner sa pleine mesure en l'opposant à un autre concept, celui de Yalta : la bipolarité. Il retrouve la Russie éternelle, celle de l'Oural, mais surtout celle de Prague et Budapest et son vieil ennemi, l'Amérique et sa vocation de grand frère protecteur, insupportable à ses yeux.

\*

\*

\*

---

<sup>4</sup> Comité français de libération nationale.

## **Chapitre IV**

### **Les Etats-Unis.**

On évoque volontiers le discours de PnomPenh pour dire que le général de Gaulle était antiaméricain. C'est oublier qu'il tient un discours équivalent pour l'Est, à Cracovie. Cette logique de pensée du Général reposait sur la notion d'équilibre : équilibre entre les grandes puissances, mais dénuées de leurs satellites. C'est vrai pour les Etats-Unis et leur politique asiatique, mais cela l'est tout autant, sinon davantage pour l'URSS en Europe de l'Est. Le général de Gaulle considère qu'il n'appartient pas à la puissance américaine d'étendre sa domination sur les pays d'Asie, pas plus qu'à la puissance soviétique d'étendre la sienne sur les nations européennes. De Gaulle avait une conception du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ce qui, pour la France, était à la fois l'affirmation de son indépendance et la négation pour les autres grandes puissances à être impérialistes.

Cette lutte contre la bipolarité, qui est toute sa vie politique à partir de 1958 va devenir le champ de bataille géopolitique de la France gaullienne. A certains moments le général de Gaulle comme il l'a fait en Europe avec la Grande-Bretagne et l'Allemagne, utilisera les Etats-Unis contre l'URSS, puis les pays socialistes contre les Etats-Unis pour essayer de résister à l'impérialisme économique américain. Champion des l'alliances de revers, il conserve toujours en arrière pensée l'indépendance de la France.

#### **4.1- Antiaméricanisme**

L'analyse des relations que de Gaulle entretenaient avec les Etats-Unis est souvent considérée comme de l'« antiaméricanisme », forgé tout au long des années de confrontation avec les différents présidents américains et trouvant son aboutissement dans le retrait de la France de la structure militaire intégrée de l'OTAN.

Cette vision est semble-t-il un peu simpliste et risque de fausser l'étude qui peut en être faite. Pour s'assurer de la cohérence de la conception géopolitique de De Gaulle, même dans ces rapports avec les Etats-Unis, il faut reprendre son intervention à la télévision, le 14 décembre 1965. Au cours de celle-ci, il fait une mise au point autant pour l'opinion publique française, qu'à l'endroit de l'opinion internationale qui s'interroge sur les motivations exactes du retrait français de l'Organisation atlantique :

« On me traite d'antiaméricain... En réalité, qui a été l'allié des Américains de bout en bout sinon la France de De Gaulle ? Je ne dis pas que les Américains soient antifrçais parce qu'ils ne nous ont pas toujours accompagné. Eh bien, je ne suis pas antiaméricain parce qu'actuellement, je n'accompagne pas les Américains toujours, et en particulier, par exemple, dans la politique qu'ils mènent en Asie. Il est tout à fait vrai que je ne les approuve pas. Alors, de là à dire que je suis antiaméricain... » !

## 4.2- Une défense nucléaire en propre

Le chapitre sur les relations franco-américaines est le plus approprié pour aborder la politique nucléaire française du général de Gaulle, tant celle-ci lui est intimement liée.

Le président français, voulait avoir une défense nationale. C'est à dire dans son esprit, disposer d'une défense en propre, à mettre éventuellement aux cotés de ses alliés, mais en aucun cas pour faire la guerre tout seul à l'URSS, voire comme certains l'ont laissé entendre, aux Etats-Unis. Pour cela il fallait, dans la mesure où l'on avait les moyens matériels et scientifiques nécessaires, détenir un armement nucléaire ; la France les avait ! A contrario, les américains du temps du Général, au moins, voulaient que toutes les armes nucléaires de l'Alliance soient dans une seule main, la leur ! Cette opposition va envenimer les rapports entre les deux pays pendant des années et être en partie la cause du retrait français de la structure militaire intégrée de l'OTAN.

Plus tard, en 1968, les esprits outre atlantique vont évoluer avec Nixon, bien conseillé par Henry Kissinger. Pour le nouveau chef de la Maison blanche, si toutes les décisions nucléaires devaient être prises en Amérique, et si toute la compétence était limitée à l'Amérique, les Européens deviendraient totalement irresponsables. De plus, il lui semble infiniment préférable que les Soviétiques redoutent que certains pays européens soient prêts, en dernière extrémité, à se défendre eux-mêmes si les Etats-Unis hésitent. Il rejoint alors de Gaulle qui, dès 1963 au cours d'une conférence de presse défendait ainsi la position française : « personne dans ce monde, en particulier personne en Amérique, ne peut dire si, où, quand, comment, dans quelle mesure les armements américains seraient employés à défendre l'Europe. »

La France va s'appuyer sur cette capacité nucléaire pour défendre sa conception de l'Europe, mais cela restera sans résultat devant les réticences des autres partenaires trop soucieux de préserver un parapluie américain.

Au bilan, l'achèvement de ce programme reste une signe indéniable de l'indépendance de la France, et son accession au club nucléaire, comme une marque de son retour au premier plan de la scène internationale, là où Charles de Gaulle voit la France.

## 4.3- Les rapports entre de Gaulle et les présidents américains.

Pour mieux comprendre la géopolitique de De Gaulle envers les Etats-Unis, il faut prendre le temps de regarder plus en détail les relations souvent tendues, qu'il a noué avec les différents occupants de la Maison blanche.

\* *Franklin D Roosevelt*

Les rapports conflictuels entre de Gaulle et FDR trouvent leur origine dans l'idée qu'ils se font de la France combattante. On l'a vu pour le premier, les Français libres représentaient provisoirement certes, la légitimité de la France. Dans une lettre adressée au président des Etats-Unis en 1942 de Gaulle définit les relations entre les deux pays : « Nous estimons nécessaire d'être abordés chaque fois qu'il s'agit, soit des intérêts généraux de la France, soit de la participation française à la guerre, soit de l'administration des territoires français [...] qui n'ont pu se rallier spontanément à nous ». Cet aplomb, pouvant passer parfois pour de l'arrogance est insupportable aux yeux de FDR. Pour celui-ci, la France était *res nullius*, elle ne comptait plus. Influencé par l'amiral Leahy,

ambassadeur des Etats-Unis à Vichy, Roosevelt craignait que de Gaulle ne devienne une sorte de dictateur militaire.

A cela viendra s'ajouter la difficile question du statut de la France libérée ; les américains semblaient partisans au moins initialement, de la solution AMGOT<sup>5</sup>, que de Gaulle rejetait catégoriquement. La France était pour lui dans le camp des vainqueurs.

\* *Harry Truman*

Le président Truman reçoit de Gaulle à la Maison Blanche en 1945. L'amiral Leahy est resté conseiller présidentiel et les incompréhensions, malentendus et froissements subsistent, en particulier sur la façon de traiter le problème allemand.

\* *Dwight Eisenhower*

Vis-à-vis de De Gaulle, Eisenhower est lié par les ordres reçus du président Roosevelt, très hostile au Général, mais une compréhension et une estime réciproque vont naître entre les deux militaires et perdureront lorsqu'ils seront chargés l'un et l'autre de lourdes responsabilités politiques.

Au cours de la préparation de l'opération Overlord, Eisenhower multiplie les marques d'estime personnelle au Président du CFLN<sup>6</sup>. Lors d'un entretien avec de Gaulle en décembre 1943, il s'excusa de son attitude quelques mois plus tôt. Le général de Gaulle lui dit en anglais en se levant : « Vous êtes un homme ! ». Dans l'émotion de la conversation, le Général ajoute : « Vous allez libérer la France, je vous en remercie. Vous aurez à libérer Paris. Si j'ai un conseil à vous donner, n'y arrivez pas sans troupes françaises ! » Eisenhower, ému, répond « Je m'y engage ». C'est cet engagement que de Gaulle rappellera à Eisenhower pour envoyer la 2<sup>e</sup> DB à Paris malgré Roosevelt en août 1944.

De Gaulle, frappé d'ostracisme par Churchill, affirme à Eisenhower son rejet total de l'AMGOT « La France combattante ne peut s'associer à une occupation du sol national ». L'Américain comprend les motifs profonds qui inspirent de Gaulle et saura en tenir compte parfois même en transgressant quelque peu les recommandations de Washington. Eisenhower a su prendre en compte les impératifs nationaux qui inspiraient les positions de De Gaulle. En témoignage de reconnaissance, de Gaulle remettra, le 28 mai 1945, quelques jours après la victoire, la Croix de la Libération au général Eisenhower.

C'est pourquoi, en septembre 1959, en recevant Ike, devenu président des Etats-Unis, et malgré les profondes divergences nées des intérêts de leurs deux pays, notamment quant aux structures de l'OTAN, de Gaulle manifeste des égards particuliers et prononce de chaleureuses paroles de bienvenue « Monsieur le président des Etats-Unis ! Nous sommes heureux de vous voir [...]. Vous êtes le chef à jamais glorieux des armées de la liberté. »

Cette relation profonde est concrétisée sur le plan international en 1962 lors de l'affaire de l'U2 et de la crise qu'elle entraîna avec l'URSS. En dépit de sa volonté grandissante d'affirmer son indépendance vis à vis de son partenaire d'outre-atlantique, de Gaulle assure son homologue que, « quoi qu'il fasse ou quoi qui se passe, nous serons avec vous jusqu'au bout. »

De Gaulle ne manquera pas, par la suite, d'informer son homologue américain, des projets de la France concernant le problème algérien et son intention de se doter de l'arme nucléaire.

---

<sup>5</sup> Allied military government for occupied territories

<sup>6</sup> Comité français de libération nationale, formé à Alger le 3 juin 1943.

*\*John F. Kennedy.*

Pour de nombreux témoins les relations avec Kennedy étaient un peu celles d'un père à un fils. Kennedy avait la plus grande admiration pour de Gaulle. Il avait tenu à ce que le premier voyage qu'il fasse hors de l'Amérique soit pour la France.

En 1961, de Gaulle conseille Kennedy sur la gestion de la crise vietnamienne dans laquelle les américains s'impliquent de plus en plus. Pour le président français, une participation à cette guerre serait dramatique pour les Etats-Unis. Kennedy suit ce conseil et limite la participation de son pays à l'envoi de conseillers en appui à la république du Sud Vietnam.

Ces liens s'inscrivent cependant toujours dans un climat tendu, où les fortes personnalités des deux chefs d'état s'opposent souvent.

Les refus successifs de De Gaulle, d'abord à la proposition américaine d'implantation de missiles nucléaires SOLARIS sur le sol français, puis du désir de voir la Grande-Bretagne rentrer dans la Communauté Economique Européenne sont les objets de violentes attaques présidentielles.

Pourtant, encore une fois, de Gaulle réaffirme la cohérence de sa conception géopolitique au moment de l'affaire de CUBA en 1962, « il me suffit de savoir que l'intérêt majeur des Etats-Unis est en jeu, et dans ce cas la France est à votre côté. Il n'y aura pas de guerre, mais s'il devait y avoir la guerre, nous serions à vos côtés ». Cet engagement immédiat, de Gaulle intervient le premier et à cent pour cent, frappa beaucoup le président Kennedy. Il comprit que même si des problèmes pouvaient exister entre eux, la France était là dans les moments de crise, avec les Etats-Unis, avec Kennedy.

*\*Lyndon Johnson.*

Il existe peu de points communs entre de Gaulle le vieil intellectuel militaire européen, et Johnson, le parlementaire démocrate texan au langage de héros de western. Les conceptions géopolitiques des deux hommes étaient très opposées et les façons d'appréhender les problèmes très différentes, ce qui était un élément nouveau par rapport aux relations tissées avec le président assassiné à Dallas.

Ainsi, alors que de Gaulle lui conseille de rechercher un accord politique avec le Vietnam d'Ho Chi Minh, Johnson fait passer les effectifs américains engagés dans le conflit de 20 000 à plus de 500 000 ! Les positions françaises et américaines ne furent jamais si éloignées qu'à cette époque, même sous Roosevelt.

Sur la fin de son mandat, le locataire de la Maison blanche, qui a décidé de ne pas se représenter, se rapproche de la France pour normaliser une relation délétaire.

*\*Richard Nixon*

Avec l'arrivée de Richard Nixon à la présidence des Etats-Unis en 1967, les relations entre les deux pays vont évoluer favorablement. Nixon est républicain et, comme tel, héritier d'une tradition interprétant la puissance américaine avec plus de réserve que les démocrates. Il a été de plus comme vice-président d'Eisenhower, le témoin de l'accueil chaleureux dont de Gaulle avait fait l'objet lors de sa visite officielle en 1960.

Nanti d'Henry Kissinger, sans doute le plus « pro-de Gaulle » des diplomates américains, le nouveau président va renouer le dialogue avec la France, interrompu par l'administration Johnson.

De l'aveu même de Nixon, la vision géopolitique de De Gaulle influença son action durant son mandat. Les conseils du Général ont ainsi contribué à lui faire comprendre que la reconnaissance du fait chinois était une nécessité, que la guerre du Vietnam (et du Cambodge) était plus nuisible aux intérêts américains que n'importe quel règlement politique et que, dès lors qu'il ne pouvait faire la guerre à l'URSS, il fallait construire une sorte de paix avec elle.

Ainsi, on le voit, sans être bien sûr uniquement une question de personnes, les relations entre les deux pays, sont à analyser au travers du prisme des rapports qui unissaient, ou qui opposaient, les deux présidents.

Ce préalable fixé, force est de reconnaître que les conceptions géopolitiques des deux alliés ont été bien souvent divergentes, pour ne pas dire parfois, en contradiction. Ce combat permanent, pour affirmer d'un côté son indépendance et de l'autre côté, pour assurer son leadership mondial, a pris des formes très variées. Le général de Gaulle dans sa politique globale, ne négligeant aucun terrain, du diplomatique à l'économique. Le retrait de la structure militaire intégrée à l'OTAN, en 1966, en est l'archétype.

#### **4.4- De Gaulle et l'OTAN**

La décision de sortir de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN est indubitablement liée à d'autres actions politiques du gouvernement français, tel que la visite en Union Soviétique. Cette volonté de se séparer d'une organisation placée sous la domination américaine et simultanément de renforcer les liens avec le bloc communiste est la marque géopolitique évidente, affichée sur la scène internationale, de faire apparaître la France comme une nation libre de toute obédience.

La crise des relations entre la France et l'Organisation atlantique cristallise l'échec du « tripartisme » initié par le général de Gaulle et qui ouvrait la perspective d'un triumvirat franco américain anglais. Elle s'inscrit en outre à un moment où les Etats-Unis s'impliquent de plus en plus dans le conflit vietnamien. L'attitude du Général vis à vis de l'OTAN, passant d'une méfiance affichée dès avant 1958, à sa décision de 1966 lorsqu'il retire les forces françaises de l'organisation militaire intégrée, s'inscrit dans son dessein de doter la France d'une politique de défense indépendante, tandis qu'évoluaient ses relations avec les présidents américains successifs.

Les principales pierres d'achoppement portent sur les domaines de l'intégration et du concept américain de riposte graduée.

Le général de Gaulle avait approuvé en 1947 de sa retraite politique, le concours apporté par le plan Marshall à l'Europe renaissante. Il avait admis la création du Pacte Atlantique en avril 1949 et son corollaire, la couverture face au bloc soviétique que l'armement atomique des États-Unis lui assurait. Cependant, l'OTAN, créée pour répondre à la menace impliquait un régime d'intégration des forces qui entraîne une subordination que la France, surtout la France gaullienne, ne pouvait plus admettre.

De retour à la tête du pays en 1958, le général de Gaulle estimait qu'il devait donc lui rendre son indépendance. Elle était maintenant en mesure d'agir par elle-même en Europe et dans le monde, tandis qu'elle allait se « doter d'une puissance nucléaire telle que nul ne puisse nous attaquer sans risquer d'effroyables blessures ». Il décida de dégager la France de l'intégration réalisée

par l'OTAN sous commandement américain, en procédant par étapes, dans le souci de ménager nos relations avec les alliés.

On peut s'interroger sur le choix de la date du retrait, 1966. Il semble-y plusieurs raisons. Ce n'est qu'avec la fin de la guerre d'Algérie que la France peut disposer d'une force autonome. Entre 1962 et 1965, la détente est encore balbutiante et le général de Gaulle ne veut pas déstabiliser le camp atlantique, dans cette période tendue que les crises de Berlin et de Cuba contribuent à accroître la problématique. De plus, la guerre du Vietnam et l'affaire de Saint-Domingue en ce milieu des années 60, sont de plus en plus mal ressenties par les Européens. Enfin, en 1965, de Gaulle réélu, se retrouve sur le plan intérieur avec les mains libres pour appliquer sa politique extérieure. On retrouve ici son soucis d'avoir les mains libres à l'intérieur, pour avoir les coudées franches à l'extérieur.

C'est donc dès septembre 1958, qu'il expose son point de vue dans un mémorandum adressé au Président Eisenhower et au Premier Ministre Mac Millan : en bref, le secteur géographique de l'OTAN doit être étendu au monde entier, et la direction de l'Alliance doit être exercée par trois pays et non par les seuls Américains : c'est le « Tripartisme ».

Faute de pouvoir obtenir une réforme selon ces vœux, la France tend à se placer en dehors des structures intégrées. Par petites touches successives, la France se retire alors de l'Alliance. Enfin, le programme nucléaire, lancé par la IV<sup>e</sup> République, devint prioritaire, pour aboutir à l'explosion de la première bombe atomique française, le 13 février 1960, à Reggane, au Sahara, préluant la future force de frappe française, opérationnelle en 1968.

Après l'assassinat du Président Kennedy, les relations se tendent avec l'administration Johnson qui prépare un renforcement de l'intégration et adopte la doctrine de la riposte graduée, rendant douteuse la garantie nucléaire américaine. Ceci incite le général de Gaulle à accepter de moins en moins l'intégration, qui prive la France de moyens autonomes et risque de l'entraîner dans des conflits qui ne sont pas les siens, tandis qu'il désapprouve l'engagement américain au Vietnam qui va s'intensifiant.

Le 7 mars 1966 le général de Gaulle annonce au président Johnson le retrait de la France de l'organisation militaire intégrée. Le 1<sup>er</sup> juillet, les représentants français quittent les organismes militaires et les états-majors de l'OTAN de Versailles et Fontainebleau évacués le 1<sup>er</sup> avril 1967. Le retrait est consommé.

Cependant Paris maintient la participation française au Conseil Atlantique. La France reste membre de l'OTAN et de ses organismes autres que la structure militaire intégrée. Des instructions sont données pour que soit préparée une coopération des forces françaises et des forces de l'OTAN en cas de guerre, restant néanmoins soumise à une décision de participation de la France. Les accords Lemnitzer-Ailleret préparent dans tous les domaines l'éventualité d'une intervention de la France aux côtés des Alliés. Enfin, la France maintient en République fédérale d'Allemagne ses unités terrestres qui y sont stationnées.

Ainsi s'est réalisé le dessein du général de Gaulle de voir la France recouvrer toute sa souveraineté et partant son indépendance vis à vis des blocs.

#### *\*Conséquences du retrait*

Ces décisions furent fort mal ressenties par les États-Unis, et critiquées par les autres alliés. Ainsi, le secrétaire d'état Dean Rusk, aurait demandé au général de Gaulle si l'exigence française de retirer les soldats américains de France concernait aussi ceux qui reposaient dans les cimetières militaires ! Les

Anglais et les Hollandais adoptent une position très raide et ne cachent pas leur colère et leur indignation. Les Italiens décident de s'accrocher à l'OTAN, à l'intégration européenne et à Washington, mais refusent de polémiquer avec Paris. Les Allemands sont « épouvantés ». D'autres, comme le Canada, restent plus modérés, mais le sentiment d'incompréhension domine. Ce geste est ressenti comme brisant les perspectives de « communauté atlantique ». Il intervient en effet au moment où les Américains sont obligés de soutenir un effort considérable au Vietnam, ce qui a des répercussions sur le volume de leurs troupes stationnées en Allemagne de l'Ouest ; parallèlement, les Anglais pour des raisons financières retirent certaines unités basées sur le continent.

Peu d'Européens comprennent la position française, et ce d'autant moins qu'ils entretiennent déjà avec l'hexagone un contentieux sur les questions internes à la construction de l'Union – la France vient à peine de s'asseoir dans sa « chaise vide ». Les affirmations du général de Gaulle pour tenter d'assurer que la solidarité de la France n'était aucunement modifiée, n'auront que peu d'effets. Les Alliés interprètent cette décision comme l'esquisse d'une politique de neutralité, négligeant le fait majeur que la logique de la géopolitique gaullienne s'inscrit dans une vision dynamique des rapports internes et externes entre les deux blocs.

Le bilan du retrait français est en demi-teinte pour le pays. La France a retrouvé son indépendance politique et militaire. Elle reste maître de l'emploi de sa force de frappe nucléaire, élément essentiel aux yeux du général de Gaulle. Celui-ci n'a pas cautionné le leadership américain sur l'Alliance.

Pourtant, dans les faits, les accords Ailleret-Letmritzer en 1967 cadrent l'intervention de la France en cas d'agression : les forces françaises agiraient en contre-attaque dans la région de Nuremberg ; si les FFA ne sont pas organiquement dès le temps de paix sous le commandement de l'OTAN, en cas de guerre, la France placerait ses forces dans une situation guère différente de celle qui était la sienne avant le retrait.

En 1967, une déclaration, que l'on peut juger malencontreuse du chef d'état-major français va avoir un retentissement important. Le général Ailleret déclare en effet, lors d'une interview à la revue de la Défense Nationale : « la force française doit être capable d'intervenir partout, donc être ce que nous appelons dans notre jargon militaire, tous azimuts ». Le moment aurait pu être plus propice ! L'OTAN, s'appuyant sur le désarroi de l'ensemble de ses membres européens, adopte alors le plan Harmel qui affirme la complémentarité entre les deux fonctions essentielles de l'Alliance que sont la défense et la détente. Les Américains reprennent à leur compte la détente, prônée par le général de Gaulle, mais dans une approche de bloc de bloc, combattue par lui. Finalement, la session ministérielle du Conseil de l'Atlantique Nord, qui se réunit pour la première fois à Bruxelles (non plus à Paris), en décembre 1967, marque le succès des Etats-Unis qui réussissent à imposer leur volonté de « ne pas laisser la recherche de la détente aboutir à une rupture de l'Alliance ».

Quelques mois plus tard, l'invasion de la Tchécoslovaquie par les forces du Pacte de Varsovie, vient renforcer la cohésion de l'OTAN, dont les Français se sont exclus.

Le bilan apparaît ainsi plutôt négatif : dans le domaine militaire, de Gaulle n'a pas réussi à imposer ses vues ; les Américains font entériner leur conception de riposte graduée, libérée de la contestation parisienne. Sur le plan politique, la vision gaullienne de la détente est repoussée au profit de celle de Washington.

Si la France était restée dans la structure militaire intégrée de l'Alliance, les choses en auraient-elles été autrement ? On peut en douter lorsque l'on regarde les positions et les sentiments des Européens à l'égard de Paris. Leur soutien à une politique volontaire face à la puissance américaine était rien moins que sûr. De Gaulle l'a sans doute senti et préféré se démettre, plutôt que soumettre la France au diktat d'outre-atlantique.

#### **4.5- Le dollar**

Il serait incomplet d'étudier les relations franco-américaines dans le domaine géopolitique, sans évoquer la lutte que la France du général de Gaulle mena contre le billet vert. En effet, cette volonté d'assurer l'indépendance de la France s'exprimait sous tous azimuts, pour reprendre l'expression à la mode. La géoéconomie venait en appui de la géopolitique.

Depuis les accords de Bretton Woods en 1944 et le retour au Gold Exchange Standard, le dollar est le pivot du Système monétaire international (SMI), ce qui fait dire à de Gaulle : « L'impérialisme américain, rien ne lui échappe. Il prend toutes les formes, mais la plus insidieuse c'est celle du dollar. »

Fidèle à son orthodoxie budgétaire –la stabilité à l'intérieur– la France, autant pour enrayer les effets sur son économie de la mauvaise santé financière américaine, que par sa volonté constante d'indépendance, va remettre en cause cet état de fait. A partir de 1964, elle devient le chef de file des critiques envers le Gold Exchange Standard. Il s'agit d'une politique délibérée visant à faire cesser la suprématie américaine. De Gaulle peut s'appuyer sur une stabilité monétaire retrouvée et une prospérité économique qui a décuplé les réserves d'or du pays en dix ans.

Encore une fois la politique française qui s'en prend à la monnaie emblématique pour les Américains, leur apparaît belliqueuse. Ces derniers subissent en effet des crises lourdes de conséquences, en externe (le Vietnam) et en interne (révolte des campus et conflits raciaux). Le conflit va durer quatre ans.

Et encore une fois, la France va se retrouver bien isolée dans son combat. Au plus fort de l'action au début de l'année 1968, la construction européenne est même remise en jeu lorsque les Allemands prennent parti pour la défense du dollar en pleine chute libre.

In fine, c'est un problème franco-français qui va amener la conclusion de la crise. Les accords de Grenelles qui mettent fin à la grève générale et à la paralysie de la vie économique, se traduisent par une hausse des salaires qui sonne le glas de la prospérité des 30 glorieuses. La banque de France est obligée de vendre de l'or pour couvrir ses dépenses et emprunte massivement. Les pertes sont énormes. Même si de Gaulle refuse de dévaluer, ce qui conserve un peu de crédibilité au franc, la situation s'est donc brutalement retournée en défaveur de la France.

Faut-il ici aussi en établissant le bilan, parler d'une défaite ? Certes, la monnaie française capitule face au mark et surtout face au dollar, qui s'impose comme la seule référence. Cependant, la dégradation du système de Bretton Woods est confirmée dans les années 70 et la France a initié le lent processus de la monnaie européenne qui prendra corps à Maastricht des années plus tard, consacrant l'indépendance économique de l'Europe.

Une des conséquences imprévues de cette crise est le rapprochement franco-américain. Johnson désire quitter la Maison-Blanche en bon rapport avec

de Gaulle et ce dernier, pour sauver sa monnaie, doit jouer le jeu de la solidarité internationale. La géoéconomie vient à la rescousse de la géopolitique.

La France quitta le Gold Exchange Standard le 11 février 1965. Le système perdura jusqu'en 1971, lorsque Nixon fut obligé devant l'ampleur de la crise américaine de découpler le dollar et l'or, victoire tardive du général de Gaulle.

#### **4.6- Renouveau des relations franco-américaines**

Pendant presque deux ans le débat stratégique franco-américain resta vif, mais le général de Gaulle entendait demeurer fidèle à l'alliance avec les États-Unis. La tension retomba à la fin de 1968, avec l'élection du Président Nixon, bien disposé à l'égard de la France, et le général de Gaulle noua avec lui des relations confiantes. Il décida de reconduire l'adhésion de la France au Pacte Atlantique lors de l'échéance de 1969.

Comment conclure ce long chemin parcouru par les deux pays, depuis la première entrevue entre l'exilé de Londres et l'homme du « New Deal », jusqu'à l'hommage rendu en la cathédrale Notre Dame à l'ex-président français par le président de la nation la plus puissante du monde ? Écoutons simplement ce dernier : « C'est vrai qu'il arrive parfois que les Français adoptent des positions indépendantes qui servent leurs intérêts et qui semblent diamétralement opposées à celles des États-Unis. Mais j'ai toujours trouvé préférable pour des alliés d'avoir des divergences, si c'est le signe de leur force et de leur indépendance. Je préfère un allié fort et indépendant qui soit à nos côtés dans les crises graves plutôt qu'un partenaire faible et servile. »

Tout y est : indépendance, allié fort, aux côtés. Vers les États-Unis, cette géopolitique gaullienne qui vise à restaurer la grandeur de la France a payé. Elle sera poursuivie pour l'essentiel jusqu'à l'effondrement du bloc soviétique.

\*

\*

\*

## Chapitre V

### L'URSS

#### 5.1- L'autre versant de la bipolarité

On l'a vu, de Gaulle s'est toujours opposé à la logique issue de la bipolarité. Pour lui, la « détente » fondée sur l'équilibre de la terreur n'est qu'une pause dans la guerre froide ; à la merci d'un changement d'homme ou de circonstances à l'Ouest ou à l'Est. L'affrontement des blocs conduit inexorablement à la guerre. Il engendre aussi les hégémonies : quand deux camps se font face l'arme au pied, l'unité de commandement s'impose de part et d'autre. Ce sont alors les plus forts qui font la loi et la France ne peut y avoir qu'un rôle de second plan, situation insupportable pour celui qui a réussi, malgré Rethondes, Montoire ou Yalta à s'asseoir à la table des vainqueurs en 1945. C'est pourquoi il va mener son combat vers l'Ouest comme vers l'Est.

Les relations entre la France et les pays de l'Est sont dominées par les rapports franco-soviétiques, où, malgré quelques éclaircies, la tension domine. Après les affaires de Berlin en 1948 et de Budapest en 1956, l'Union soviétique reste la puissance menaçante. La France a affirmé sa place au sein du clan occidental et les relations sont cadrées par le contexte général de la guerre froide et du système des blocs.

Les conflits coloniaux auxquels la France est confrontée en ce milieu des années 50, contribuent à envenimer les rapports entre les deux pays : l'Union soviétique soutenant les mouvements de libération, au nom de la solidarité de l'Internationale socialiste.

La France gaullienne n'a cependant pas les mêmes préventions à l'encontre de l'URSS que des Etats-Unis. Ces derniers sont présents sur le sol français et dirigent en maître incontesté l'alliance à laquelle la France appartient. Les premiers, même si potentiellement beaucoup plus dangereux pour la sécurité du pays, ne contraignent pas directement la France dans ses ambitions d'indépendance. C'est un préalable qu'il ne faut pas oublier lorsque l'on étudie la géopolitique du général de Gaulle.

Lorsqu'il revient au pouvoir en 1958, ses idées sont connues. N'allait-il donc pas chercher à se rapprocher de l'URSS pour contrebalancer la puissance américaine au sein de l'Alliance et par-là dans les affaires européennes ?

La perception qu'a le Général de l'URSS est complexe. Bien fidèle à sa conception géopolitique du monde, il voit d'abord la Russie, c'est à dire qu'il privilégie le fait national à l'idéologie. Il confie ainsi au 1<sup>er</sup> ministre britannique dès juin 1958 : « nous ne devons pas oublier qu'il y a aussi la vieille Russie qui enterrera le régime actuel. » Il rejette très violemment le communisme, parce qu'il est international (supranational?), mais plus encore le totalitarisme de l'Union soviétique, antinomique à une culture séculaire qu'il met sous l'éteignoir.

Cependant, il reste admiratif de l'effort de guerre colossal fourni par l'URSS face aux Allemands. De plus, historiquement, la France et la Russie ont toujours entretenu des relations particulières et l'on connaît le poids de l'histoire dans le raisonnement du Général. Surtout, ce dernier reste partisan de l'Alliance de revers, dont il s'est fait le défenseur dès 1930.

En 1958, l'URSS tente de s'imposer comme la puissance numéro un. Pour contrer les Etats-Unis, elle rejoint les ambitions françaises qu'elle compte exploiter en la poussant à se détacher de l'Alliance atlantique. Les rapports

géopolitiques entre les deux pays peuvent être scindés en deux périodes dont 1963, année où s'affirme la volonté d'indépendance de la France, est considérée comme la charnière.

Toute l'idée géopolitique de De Gaulle vis à vis de l'Est se trouve comprise dans l'expression historique : l' « Europe de l'Atlantique à l'Oural ». Cette expression, qui est revenue souvent sur les lèvres ou sous la plume du Général, n'était pas pour lui une formule creuse. Elle répondait à une idée claire ayant trait à la sortie de la guerre froide et à l'établissement d'une paix juste et durable . Elle désignait aussi le long cheminement à suivre pour arriver à bon port. Étienne Burin des Rozières, ancien secrétaire général de l'Élysée donne un sens à ces mots, qui est bien utile à leur compréhension dans l'esprit de celui du Général. « L' « Europe de l'Atlantique à l'Oural » est le simple énoncé d'une constatation géographique. Au temps de l'enfance du général de Gaulle, tout écolier apprenait que l'Oural marque la frontière entre l'Europe et l'Asie. L'affirmation de cette évidence scolaire n'est pas dépourvue de portée. La Russie fait partie de l'Europe. Prendre son parti de l'existence de deux mondes antagonistes dont les pôles se situeraient respectivement à Washington et à Moscou serait donc aller à l'encontre de la nature des choses. Appeler de ses vœux l'Europe de l'Atlantique à l'Oural c'est donc, d'abord, récuser, dans son principe même, la politique des blocs ». « Ce malheur succédant à d'autres malheurs » tel que le définit le Général.

L' « Europe de l'Atlantique à l'Oural » n'est pas seulement la condamnation de la politique des blocs c'est, en outre, un pari sur l'avenir, aléatoire mais réfléchi : « L'organisation d'un groupement occidental, tout au moins équivalent à celui qui existe à l'Est pourra permettre un jour, dans l'indépendance et la liberté de chacun d'établir l'entente européenne de l'Atlantique à l'Oural. Alors, l'Europe toute entière, cessant d'être coupée en deux par des ambitions et des idéologies qui deviendront périmées, redeviendrait le foyer capital de la civilisation. »

C'est, bien entendu, une longue marche qui doit conduire de l'Europe divisée à Yalta à une Europe rassemblée. Le général de Gaulle en a jalonné le parcours : la détente, l'entente, c'est à dire un règlement européen donc la définition d'un statut de l'Allemagne, enfin la coopération c'est à dire un effort commun au service de la « seule cause qui vaille, celle de l'homme ».

## **5.2- La reprise de contact**

Au printemps 1958, les rapports Est-Ouest sont dominés par les négociations sur le désarmement. Et la France fait corps avec les Alliés occidentaux pour accuser une fin de non recevoir au plan de neutralisation de l'Europe centrale.

Si l'URSS est de prime abord favorable au général de Gaulle, très rapidement avec le rapprochement franco-allemand que ce dernier provoque avec le Traité de l'Élysée, l'ambiance va se dégrader. Moscou condamne en bloc la politique française, que concrétise le ton menaçant de la note soviétique du 19 juillet 1958 lors de la crise libanaise « Vous qui possédez la sagesse que confère l'expérience militaire, vous savez bien que c'est la guerre, à plus forte raison la guerre dans les conditions actuelles », nucléairement parlant.

Mais c'est bien le problème allemand qui va être le fil rouge de ces années, au cours desquelles alterneront confrontations et réchauffements. Pour de Gaulle, l'Allemagne n'est plus une menace pour la paix et la situation issue de la seconde guerre mondiale est pour lui un mauvais compromis, sur lequel il faut

revenir pour assurer la stabilité en Europe. Cette préoccupation sera l'objet de nombreuses tractations avec la superpuissance orientale : la Ruhr en 1944, la reconnaissance de la ligne Oder-Neisse, le statut de la République démocratique allemande.

On se souvient qu'en 1944 au cours de sa visite à Staline, alors qu'il n'est que chef du GPRF<sup>7</sup> en exil en Angleterre, il revendique pour la France l'occupation de la rive droite du Rhin, qui ferait de la Ruhr un protectorat français, privant du même coup l'Allemagne d'une source économique prépondérante. Dans le même esprit, il reconnaît la ligne Oder-Neisse, favorable à la Pologne (au bloc de l'Est) et à l'URSS. Cependant, il refuse de nier les droits de l'Allemagne sur Berlin, comme de reconnaître la RDA. Il considère la réunification des deux Etats en un seul pays comme le destin normal du peuple allemand, c'est l'historien et le géographe qui prennent ici le pas.

Mais c'est Berlin qui va cristalliser les positions de chacun.

### 5.3- Crise de Berlin 58

Depuis la première crise de 1948, l'ex capitale du III<sup>ème</sup> Reich, est le symbole du combat pour la liberté. Pour les Occidentaux contre le totalitarisme communiste, mais également pour l'Armée rouge, dont la ville marque l'aboutissement de sa victoire contre le nazisme. Le maintien de la présence occidentale est donc considérée par ces derniers comme une remise en question permanente de la sphère d'influence soviétique et de l'avènement d'une Allemagne communiste. Aussi, l'URSS envisage-t-elle de dénoncer le statut quadripartite de Berlin, en déclarant que les trois autres puissances n'ont aucun titre pour pouvoir maintenir leur présence. Les Alliés ont eux toujours affirmé qu'une attaque contre leurs secteurs berlinois serait considérée comme une attaque contre eux-mêmes.

Les Anglais sont plutôt favorables à une solution de compromis, s'attirant aussitôt les foudres françaises et se faisant traiter de « munichois ». De Gaulle est très ferme face à l'épreuve de force qu'impose à nouveau les Russes. Il estime que toute modification du statut de Berlin serait une concession inacceptable « toute entrave doit être considérée comme un acte de force délibérée et, par conséquent, nous aurions à y répondre par des moyens de même nature », à comprendre comme la force! le pragmatisme du Général trouve tout son compte dans cette défense des libertés, qui cadre parfaitement à sa conception géopolitique.

C'est donc lui qui encourage Washington et décide Eisenhower à contrer les soviétiques, convaincu qu'il est que l'URSS bluffe sur ses réelles intentions ; il explique à Macmillan et Eisenhower à Rambouillet: « vous ne voulez pas mourir pour Berlin, mais soyez sur que les Russes ne le veulent pas non plus. S'ils nous voient déterminés à maintenir le statu quo, pourquoi iraient-ils prendre l'initiative de l'ouverture du choc et du chaos ? »

C'est de Gaulle encore qui provoque la conférence au sommet qui réunira les quatre grands à Paris en 1960. Celle ci doit mettre fin au désaccord sur Berlin et initier un nouveau processus de détente. La tenue de cette conférence et son siège sont indéniablement, 16 ans après la libération de Paris, les marques de la reconnaissance internationale de la puissance française retrouvée.

---

<sup>7</sup> Gouvernement provisoire de la République française.

Cependant, la réunion n'est pas à la hauteur des objectifs qu'elle s'était fixée. Cela tient autant de l'intransigeance des Occidentaux, emmenés par le général français, que de Khrouchtchev, qui se sent débordé sur sa gauche par la Chine radicale et critiqué à l'intérieur pour son attitude jugée trop souple. C'est surtout la France, dont la politique de fermeté tranche sur celles des autres pays, qui subit directement les reproches des soviétiques ; Khrouchtchev attaque Paris accusée de mener une guerre en Algérie et Moscou reconnaît de facto le GPRA.

Le constat français n'est cependant pas jugé si négatif, contrairement aux Anglais qui parlent d'un « terrible échec ». De Gaulle en tire la conclusion, bien dans son style, qu' « il nous faut exister par nous-mêmes ». Il y retrouve aussi une pugnacité remarquable, dénonçant « l'empire soviétique [accusé] d'asservir une bonne douzaine de peuples » et d'être « la puissance la plus colonialiste du monde ».

La crise de Berlin va trouver son réel dénouement en août 1961 avec la construction du mur. Les Occidentaux sont apparemment surpris et sont incapables de réagir malgré les exhortations du bourgmestre de la ville, Willy Brandt. Aucun n'envisage de recourir à la force. La France, contrairement aux autres pays, ne renforce pas sa garnison de Berlin, mais quelques unités retirées d'Algérie sont affectées en RFA. Il n'est pas question de mourir pour Berlin !

Cette nouvelle crise va mettre les Européens en face de leurs responsabilités.

Les seuls scénarios envisagés au cas où la crise dégénérerait, prévoient l'emploi d'armes conventionnelles. Les Américains refusent d'utiliser l'arme atomique. Ceci renforce de Gaulle dans sa conviction qu'ils ne sont pas décidés à défendre l'Europe par le recours de cette arme. Il confie au général Alphand : « Qui nous dit que si l'Europe est seule visée par la menace soviétique, la force nucléaire américaine entrerait en jeu ? nous devons prévoir cette hésitation. Voyez ce qui se passe à Berlin Ouest. »

Lorsque les Américains tentent de renouer le contact avec les Russes, de Gaulle refuse de rentrer dans le jeu du dialogue et d'envisager tout changement dans le statut de Berlin. Encore une fois, cette intransigeance française trouve son fondement dans le poids de l'histoire et la vision géopolitique de De Gaulle et elle détermine son action du moment. Le Général craint en effet un retournement d'alliance par une nouvelle entente germano-soviétique : il se souvient de Rapallo et du pacte de 1939. Il prend le parti de rattacher étroitement l'Allemagne à l'Europe de l'Ouest en défendant pied à pied le statut de Berlin, qu'il juge pourtant secondaire, l'essentiel c'est l'Allemagne. Or pour résoudre la question allemande, « il faut une atmosphère de détente et de paix ».

Les différentes crises de la période de la guerre froide n'ayant pas dégénérées en conflit mondial, de Gaulle pense le moment venu de faire évoluer ses rapports avec les deux grands, d'autant plus que Washington et Moscou ont commencé à établir une relation bi latérale qui exclut de facto les autres pays (selon eux) : les puissances de second rang.

C'est l'ouverture de la deuxième période des relations franco-soviétiques, connue le plus souvent comme la « détente ».

## 5.4- La Détente

« Notre Europe tout entière, après avoir subi tant de déchirements, de guerres et de révolutions, discerne dans ses profondeurs que, pour elle, la vie - oui la vie !- exige désormais la détente. » : 1968 au premier ministre hongrois.

La position tenue par la France au cours de la dernière crise n'encourage apparemment pas les bonnes relations : De Gaulle est en pointe du clan occidental pour s'opposer aux Russes. C'est en fait sur le plan géopolitique que vont se rejoindre les intérêts des deux puissances. Si le président français est ferme à l'égard de l'URSS, il est en revanche un chaud partisan de l'alliance de revers et donc également un partenaire peu commode au sein de l'Alliance atlantique. Ce non-conformisme à de quoi plaire aux Soviétiques.

On voit bien quels facteurs poussent les deux pays à ce rapprochement. Sur le plan de la grande politique, de Gaulle veut hisser la France au rang de partenaire de l'Union soviétique, afin de faire équilibre au dialogue avec les Etats-Unis. De son côté, Moscou cherche à déstabiliser le clan occidental, en détachant la France de l'Alliance et à en faire son allié pour entériner le partage de l'Europe selon la carte issue de la seconde guerre mondiale et avantageuse pour elle. L'idée gaullienne de grandeur de la France, sied donc aux dirigeants du Kremlin qui veulent contrer la puissance américaine sur l'ancien continent.

A cette analyse immédiate, développée par les détracteurs de la politique française et montrant la France comme le jouet des ambitions des Soviétiques dans leurs rapports avec les Etats-Unis, on peut en substituer une autre, plus gaullienne.

La France en ce milieu des années soixante a recouvré sa souveraineté. Débarrassée du fardeau de l'Algérie, elle entame sereinement sa décolonisation de l'Afrique noire à l'aune du discours fondateur de Brazzaville. Elle est en passe de se doter d'une arme atomique hors de la tutelle américaine. Son prestige est considérable dans les pays d'Europe de l'Est, dans le Tiers-monde et même chez les Chinois. Pour l'URSS, cette France est certes un atout, mais également un allié possible, à la fois pour entamer son rapprochement vers l'Ouest et tenter de pallier le décrochage de la Chine. Le général de Gaulle pressent ce ralliement russe à sa politique de détente et va en avoir les mains d'autant plus libres pour la mettre en œuvre, en tenant compte de son analyse du contexte géopolitique du moment.

L'état de fait géopolitique issu de la Guerre froide est en mutation en ce milieu des années soixante. La lutte des deux blocs, occidental et oriental semble périmée. Dans le bloc soviétique des fêlures apparaissent. La Chine est déjà bien loin ; la Roumanie, la Pologne ont des velléités de séparation ; L'Union soviétique elle-même est en train de devenir autre chose, Khrouchtchev est limogé en URSS, comme le symbole d'un malaise.

Quant au bloc occidental il est malade lui aussi. La France est redevenue indépendante et de Gaulle pense que le pays a initié un processus qui va s'amplifier. Pour lui, il est désormais temps de passer à la phase suivante et de renouer des rapports d'égalité interrompus par Yalta ce qui a engendré une situation néfaste pour le pays. « C'est de la guerre entre Napoléon et les Russes que date notre décadence », dit-il à Alain Peyrefitte, marque pour lui de l'indéfectible lien géopolitique qui unit les deux nations.

La France selon son dirigeant, est en mesure de toucher là les « dividendes » de son indépendance.

Si la révision n'est pas immédiate, les relations restent encore tendues jusqu'en 1964, les rapports vont se multiplier au fil des mois.

Son attitude face au Parti communiste français ne laisse cependant planer aucun doute de ses réels sentiments à l'égard de l'idéologie totalitaire.

De l'aveu même du résistant communiste Charles Tillon, « les communistes (français) obéissaient à l'Internationale ». C'est en 1941, avec l'invasion de l'URSS par l'Allemagne nazie, que l'Internationale communiste, jusque là liée par le pacte germano-soviétique, entre dans la guerre. Pour celui qui le premier « a dit NON », cette subordination supranationale de Français, fussent-ils résistants, autant que ce renfort tardif et conditionnel sont insupportables. De Gaulle devra cependant s'accommoder un temps de cette cohabitation à la libération. Mais très rapidement, le poids des influences l'amènera à quitter le pouvoir pour y mieux revenir, seul, quelques années plus tard et y combattre le parti communiste français, lorsque ce dernier ne lui paraît pas jouer le jeu de la France.

Ce n'est donc pas une quelconque légitimation de l'idéologie qui fait revenir le général de Gaulle près de l'URSS, mais les circonstances et plus précisément l'enfermement géopolitique dans lequel le cantonnent les relations Est-Ouest qui s'instaurent. Par calcul, il va donc minimiser le fait communiste soviétique pour mieux mettre en évidence le lien historique qui unit les deux pays dans la construction européenne. Le moment venu, lorsque la pression idéologique se fera trop forte, la France reprendra les distances que l'opportunité avait resserrées. C'est l'apparent paradoxe qui l'amène à dialoguer avec l'URSS, tout en combattant ardemment les communistes en France.

L'idée de détente n'est pas une réelle rupture avec la conception géopolitique des relations internationales menée précédemment par la France gaullienne. La période de guerre froide l'a seulement mis en veille. Elle existe en 1958, mais il faudra plusieurs années au Général pour la mettre en œuvre.

La chute de Khrouchtchev est souvent considérée par les observateurs de l'époque comme l'élément déclencheur de la politique de détente. En effet, si le dirigeant soviétique a lié son nom à la coexistence pacifique, il est à l'origine des crises de Cuba et de Berlin et ses déboires en politique étrangère, notamment la dégradation des relations avec la Chine populaire de Mao Tsé Toung, ont précipité son éviction. Ses successeurs, Brejnev, Kossyguine et Podgornyï, ont à cœur de faire apparaître l'URSS sous un jour meilleur, à la fois plus modéré et plus moderne. Ce rapprochement prend un double aspect politique et économique, les uns et les autres étant tout autant pragmatiques.

Sur le plan politique les points de vue se rapprochent souvent. Ainsi, les Français comme les Soviétiques sont opposés à l'intervention américaine dans le Sud-Est asiatique ; ils ont ensemble la même réserve face au projet de force multilatérale. Les rapports semblent si bons, qu'ils est envisagé de leur donner une forme contractuelle au début de l'année 65. Sans aller jusque là pour le général de Gaulle se serait marquer un trop grand détachement d'avec le camp occidental, son voyage en URSS en juin 1966 et celui de Kossyguine en France en décembre de la même année sont les signes tangibles de cette détente.

Autres éléments concrets, les résultats obtenus par Paris dans les échanges économiques. Le plus marquant reste sans nul doute l'adoption par l'ensemble des pays du bloc de l'Est du procédé de télévision couleur SECAM, au détriment des systèmes américain (NTSC) et allemand (PAL). L'alliance de revers trouve ici un bien curieux aboutissement. Un accord est signé en mai 1965 pour la

coopération en matière d'utilisation pacifique d'énergie nucléaire, avec échange de savants.

#### *Le voyage en URSS.*

Le voyage du général de Gaulle en URSS est à considérer comme un acte politique majeur, lorsqu'il intervient au moment où la France s'est détachée de l'OTAN, quand les Américains intensifient leurs bombardements au Nord du 17<sup>ème</sup> parallèle où l'Allemagne d'Adenauer aimerait reprendre une place plus importante au sein de l'Europe. Pour les Occidentaux, c'est presque une trahison que « l'homme de Londres » est en train de commettre, un revirement géopolitique. De Gaulle va chercher à minimiser la portée de cet acte, bien qu'il est possible d'imaginer qu'il ait été en réalité très satisfait de cet impact qui était une réelle marque d'indépendance de son pays. Le bilan est apparemment bien mince en regard des remous initiaux. Les « Russes », n'étaient pas loin de vouloir recréer le pacte franco-soviétique, mais de Gaulle on l'a vu refusait l'idée même. Aucun réel progrès n'est fait sur le problème allemand, que l'on a prudemment évité d'aborder. Le principal bénéfice politique, en dehors de quelques accords commerciaux, reste que la détente est devenue respectable. Willy Brandt la traduira en allemand en son temps, sous le terme d'*Ostpolitik*. Le vieux Johnson se convertira lui aussi à cette idée, ainsi que les Britanniques. Le Conseil atlantique adoptera l'idée de la France, de De Gaulle, en faisant de la confiance et de la coopération la condition du progrès vers la paix. La vision géopolitique de De Gaulle est pour ainsi dire entérinée par les principaux détracteurs du Général.

#### **5.5- Politique envers les autres satellites.**

Pour renforcer sa politique de détente le général de Gaulle va chercher à s'appuyer sur certains pays d'Europe de l'Est, passés sous le joug de Moscou par le partage de Yalta. Ils subissent de plein fouet les conséquences économiques de cette guerre non déclarée et Paris, par son anticonformisme à l'égard des Américains et sa volonté de dialoguer avec l'URSS leur paraît être le partenaire idéal pour s'émanciper de la tutelle du Kremlin.

La Roumanie est la première à rechercher cet appui mutuel. La visite en France du président du conseil roumain, Ion Maurer en 1964 est édifiante sur ce point. Le désir de Bucarest est de jouer à l'Est un rôle comparable à celui que la France joue à l'Ouest. Ainsi, les discours du président français y sont-ils lus et scrutés avec la plus grande attention. Mais les dirigeants roumains se sentent un peu isolés, même si dans le camp de l'Est, nombreux sont ceux qui souhaitent voir apparaître des attitudes analogues à celle de Paris dans le camp occidental. Maurer devra d'abord se rendre à Moscou avant de venir en France, pour y confirmer les vœux d'allégeance de son pays et dissiper les éventuels malentendus ; c'est dire si la marge de manoeuvre est étroite. Peut-être Paris s'exagère-t-elle aussi l'autonomie de Bucarest ? Quoiqu'il en soit, Maurer explique que la Roumanie veut développer une nouvelle politique, rendue possible par la rupture des relations sino-soviétiques et la déstalinisation. Le pays ambitionne de tisser des relations économiques et culturelles étroites avec la France. Le général de Gaulle concrétisera à son tour cet élan en 1968 par un voyage à Bucarest où il rencontrera le président Ceausescu. La porte est donc aussi ouverte à l'Est pour lutter contre la dictature du bipolarisme, encore est-elle très étroite.

Le coin s'enfonce par la Pologne également, où de Gaulle se rend en 1967. Cette visite trouve son origine dans un ensemble de raisons culturelles, historiques, psychologiques mais aussi géographiques : l'Allemagne est désormais enserrée à l'Ouest par la France et à l'Est par la Pologne. C'est de plus pour le Général, le pays d'Europe centrale qui lui semble le plus perméable à ses idées. Le bilan est en demi-teinte cependant. C'est essentiellement du au président polonais Gomulka, communiste convaincu qui ne veut pas s'affranchir, ne serait-ce que du bout de quelques mots, de la « tutelle » du grand frère russe. Qu'importe, le message est néanmoins donné le 10 septembre 1967 à Gdańsk (prémonition ?) : « La France n'a pas de conseil à donner à la Pologne [...] Elle espère que vous saurez voir un peu plus loin, un peu plus grand que ce que vous avez été obligé de faire jusqu'à présent. Les obstacles qui vous apparaissent aujourd'hui insurmontables, sans aucun doute vous les surmonterez. Vous comprenez tous ce que je veux dire ».

Cette approche particulière de la détente, par la bande, est poursuivie en Hongrie, pays avec lequel la France n'entretient traditionnellement pas pourtant des relations des plus étroites. D'autant que Budapest a vu d'un très mauvais œil le retour du Général aux affaires et a fait du soutien à l'Algérie, un axe particulier de sa politique étrangère.

## **5.6- Bilan des relations avec le bloc de l'Est**

Dans la nuit 20 au 21 août 1968, plusieurs milliers d'hommes du pacte de Varsovie, entraînés par l'URSS, pénètrent de force en Tchécoslovaquie mettant ainsi fin à ce qui fut appelé le « Printemps de Prague » et à la politique de détente conduite par la France.

Ce coup de force n'est pas le seul à mettre en cause pour l'expliquer. Le général de Gaulle a, semble-t-il, mésestimé le poids des idéologies. A l'Ouest en premier lieu, car les Américains se montrent toujours intransigeants pour reconnaître *de jure* ou *de facto* la RDA et gênent Willy Brandt dans le développement de son *Ostpolitik*. Simultanément, l'idéologue Gomulka pose comme préalable à toute ouverture, et ce sans doute mandaté par les Soviétiques, la reconnaissance de la ligne Oder-Neisse, frontière avec la Pologne. De plus, les efforts entrepris par Paris pour rompre le dialogue Est-Ouest et lui substituer des relations multinationales au sein desquelles la France aurait pu prendre toute sa part, n'ont pas abouti. Les deux grands restent fermement décidés à conserver ce lien privilégié : Washington parce qu'il considère qu'il surveille mieux ainsi les Soviétiques et Moscou, parce qu'il est obsédé par le souci de rattraper la puissance américaine tant sur le plan économique que dans le domaine nucléaire. De plus, en 1968, la décision du président américain d'arrêter les bombardements du Nord Vietnam, facilite ce dialogue.

Si l'ensemble des accords passés au cours de ces années d'ouverture, ainsi que les réelles avancées politiques qui ont eu lieu n'auraient sûrement pas abouti sans la détente et en sont donc des succès bien concrets, l'échec enregistré est sévère sur le plan géopolitique. Les blocs se sont refermés, avec leurs satellites à l'intérieur et rien ne semble devoir évoluer d'ici longtemps. La France elle-même, à la veille du trentième anniversaire de l'Alliance y confirme son maintien. Pour certains analystes, cette période de détente à la française, n'est qu'une illusion dans laquelle se serait laissé bercer le général de Gaulle, berné par la duplicité soviétique.

Le bilan final, au départ du Général, n'est pas si négatif que les évènements de 68 -ceux de l'Est- le laissent paraître. Très rapidement le dialogue est renoué car Paris est sûr que le nationalisme aura raison de l'idéologie et qu'il faut donc maintenir le contact avec l'Est, c'est un pari sur l'avenir. Conscients des effets dévastateurs du coup de Prague sur l'opinion occidentale, les Soviétiques vont également, très rapidement, chercher à rétablir des rapports avec l'Ouest et la France est pour eux un cheval de Troie qu'ils connaissent bien. La tension entre les deux pays n'aura en réalité duré que trois mois. Le poids géopolitique de la France sur la scène internationale est confirmé au début de l'année 69 au Moyen-Orient. Devant les risques d'aggravation du conflit larvé depuis la Guerre des six jours et de reprise de la Guerre froide, Paris et Moscou vont multiplier leurs efforts pour réouvrir les négociations entre les différentes parties et la France y tiendra une place importante. Le bilan des relations franco-soviétiques apparaît donc en demi-teinte, mais la voie ouverte par le général de Gaulle va être suivie par beaucoup d'autres, à commencer par son successeur, Georges Pompidou, et bien sûr les Américains emmenés par Nixon.

Un aspect inattendu de la conclusion de cette affaire, est l'offre d'aide que l'URSS fait à la France pour renforcer sa situation politique et monétaire mise à mal par les évènements de mai 68, bien français ceux là

\*

\*

\*

## Chapitre VI

### Relations avec le reste du monde

Pour être complet, ou tenter de l'être, en parlant de la lutte que le général de Gaulle mena contre la logique des blocs, il faut évoquer le rôle particulier qu'y joua sa géopolitique vis à vis du reste du monde.

Après le règlement de la question algérienne, de Gaulle se sent plus libre pour une politique réellement mondiale. La France doit pouvoir proposer une troisième voie entre les deux blocs nés de Yalta, et être présente dans le Tiers monde. Les relations franco-américaines ne manquent pas de suspicion, et de Gaulle, héraut de l'indépendance nationale, ne veut pas que la France soit dirigée par le leader du bloc occidental, même s'il s'affirme de ce camp.

Les voyages aux États-Unis et en Union soviétique ne sont pas nombreux même si ils sont spectaculaires. A contrario, c'est justement pour marquer sa volonté d'indépendance, que de Gaulle entreprend d'autres déplacements, plus significatifs : en Pologne (du 6 au 12 septembre 1967) et en Roumanie (14 - 18 mai 1968), pendant la crise de Mai. Partout il est acclamé, partout il prône une politique indépendante, faisant fi des régimes politiques face à la réalité historique que sont les nations.

#### 6.1- L'ONU

Le général de Gaulle ne porta pas une grande considération à l'organisation internationale, sans doute car il n'en percevait pas bien l'intérêt que la France pouvait y trouver. Bien plus, il s'en méfiait, la pensant inféodée aux Américains, voire à tendance hégémonique : « Il est bon qu'il y est, quelque part dans le monde, une assemblée consultative où les gens puissent s'engueuler, apprendre à se supporter et à vivre ensemble. Mais un gouvernement supranational, ça ne peut engendrer que la pagaille. Ce ne sont que des luttes souterraines et des coups fourrés. »

Dès 1960, le contact n'est pas bon. C'est l'intervention des casques bleus au Congo, que la France récuse et qui permet à son président de faire une sortie dont il a le secret : « Le machin qu'on appelle l'ONU ». Il imagine la main des Américains dans cette Afrique, terre d'influence des Européens. Sans aucun doute, l'affaire algérienne, une fois réglée, arrangea-t-elle la situation de la France au sein de l'organisation. En effet, les pays du Tiers monde, mais aussi les Etats-Unis et l'URSS, tous pour des raisons différentes, étaient opposés à Paris, au mieux neutres. Cependant, le président de la V<sup>ème</sup> République ne se rendra jamais à la tribune de l'ONU, au contraire de Kennedy ou de « Monsieur K ». Pour un orateur tel que lui, c'est sans doute la marque la plus certaine de l'indifférence qu'il lui portait. Son audience, celle de la France, n'avait pas besoin à ces yeux d'une telle tribune.

#### 6.2- Amérique latine

C'est ce désir d'indépendance que de Gaulle manifeste en maintes occasions et qui lui fait faire quelques pas dans " l'arrière-cour " américaine. Le chef de l'État effectue deux voyages en Amérique latine, le premier au Mexique en mars 1964, où sur la place centrale de Mexico il prononce le fameux « *marchemos la mano en la mano !* ». Quelques mois plus tard, il reprend les mêmes thèmes de coopération dans les dix autres États d'Amérique du sud visités (20 septembre - 16 octobre).

Les voyages du Général en Amérique latine en 1964 montraient qu'aucune zone de la planète ne demeurerait étrangère à ses préoccupations pour peu que la France y maintînt des intérêts, essentiellement culturels et linguistiques, de nature à équilibrer l'influence américaine. Dans cette zone « fécondée par son esprit » et sourcilleuse sur son indépendance, la France confortait ses positions (important réseau de l'Alliance française) : elle adressait parallèlement un puissant signal de soutien face à la volonté hégémonique des Etats-Unis. De Gaulle n'oubliait pas que deux pays d'Amérique latine (Colombie et Uruguay) avaient été parmi les premiers au monde à reconnaître la France Libre.

En fait, la coopération entre les pays latins reste ténue et ces voyages n'ont pas l'effet que souhaitait le chef de l'État, ni quant à la place de la France dans cette partie du monde, ni dans le sens d'une plus grande indépendance vis-à-vis des Etats-Unis.

### **6.3- Sud-est asiatique**

C'est au cours de son second septennat écourté, que de Gaulle marqua le plus son opposition à l'hégémonie américaine alors que la guerre du Vietnam s'intensifiait : son discours de Phnom Penh de 1966 en constitue la meilleure illustration et demeure, à ce jour, le symbole du soutien de la France à la lutte des peuples asservis et peut être considéré comme un appel à la défense de la souveraineté et de l'indépendance nationales. Citons le encore : « Au lendemain des accords de Genève de 1954, le Cambodge choisissait, avec courage et lucidité, la politique de la neutralité [...] tandis que [...] l'on vit l'autorité politique et militaire des États-Unis s'installer à son tour au Viêt-nam du Sud et, du même coup, la guerre s'y ranimer sous la forme d'une résistance nationale. » Il déclare approuver l'effort de Norodom Sihanouk pour tenter de mettre fin à la guerre voisine et promet d'associer la France au processus entrepris. Son parallèle avec le retrait d'Algérie confirme la justesse de sa politique des « mains libres à l'intérieur » pour pouvoir avoir de l'audience à l'extérieur. « Tout comme celui de 1954, l'accord aurait pour objet d'établir et de garantir la neutralité des peuples de l'Indochine et leur droit de disposer d'eux-mêmes tels qu'ils sont effectivement, en laissant à chacun d'eux la responsabilité entière de ses affaires. »

### **6.4- La Chine**

« La Chine est le seul pays qui puisse se permettre d'encaisser des bombes et d'en renvoyer [...] Elle n'est pas à cinquante millions d'habitants près [...] c'est une incroyable supériorité ! » Il y a, entre elle et la France, communauté de situation, sinon d'intérêt. Le fait nucléaire les rapproche. Paris et Pékin sont indépendants. Hors de l'affrontement des blocs, les deux pays estiment avoir les mains libres dans ce domaine –c'est sans doute plus vrai pour le second.

Lorsqu'il rétablit les relations diplomatiques avec la Chine –communiste- le 27 janvier 1964, il reconnaît le fait géopolitique et pas la justesse du choix idéologique. D'un côté il y a un continent, de 800 millions d'habitants, doté de la bombe nucléaire, de l'autre, juste une île, soutenue à bout de bras par les Etats-Unis ; pour celui qui s'inspire tellement de la géographie et de l'histoire, la reconnaissance était inéluctable : « Un Etat plus ancien que l'Histoire, constamment résolu à l'indépendance [...] replié d'instinct sur lui-même et dédaigneux des étrangers, mais conscient et orgueilleux d'une immuable pérennité, telle est la Chine de toujours. »

Mais, l'idéologie, ici comme en URSS rattrape le Général et son désir de détente et de relations pérennes. C'est bientôt la révolution culturelle qui renvoie la Chine dans le chaudron des sorcières. Ce n'est qu'en 1971, que l'Empire céleste renoue des relations avec l'Occident, avec les Etats-Unis de Nixon. Nixon, a qui le président français avait dit en 1964, alors que l'américain n'était que simple sénateur : « Il vaut mieux la reconnaître, alors qu'elle est faible et qu'elle a besoin de vous, plutôt que d'attendre que sa force vous oblige à le faire. »

### **6.5- Moyen-Orient**

Hormis au Liban, auquel il est historiquement attaché (il y a fait un séjour avant guerre) le général de Gaulle s'implique peu au Moyen-Orient. Il considère que les Etats-Unis sont les plus forts dans cette partie du globe et que par conséquent, ils avaient la meilleure position pour traiter les nombreux problèmes qui ont surgis avec la création de l'Etat d'Israël. Néanmoins, la position équilibrée de la France en 1967 lors de la guerre des Six jours participe beaucoup à la nouvelle popularité de la France dans le monde arabe. Sa relation avec Tel-Aviv s'en ressent. Cependant, lorsqu'il parle « d'un peuple sûr de lui et dominateur », il faut le rapprocher de la relation ambiguë qu'il entretient avec les Anglais, faite de haine et d'admiration à la fois.

### **6.6- Amérique du Nord**

Son retour sur le continent américain en 1967, est une nouvelle occasion d'afficher la position particulière de la France. Il va s'appuyer ici sur un concept qui lui est peu familier pourtant, la Francophonie. Mais c'est dans sa dimension géopolitique qu'il est intéressant pour le président de la V<sup>ème</sup> République. A l'occasion de l'Exposition universelle qui se tient à Montréal en juillet 1967, de Gaulle décide de s'y rendre par voie de mer à bord du *Colbert*. Il fait une escale symbolique à Saint-Pierre-et-Miquelon, rattaché à la France libre en décembre 1941, aborde l'embouchure du Saint-Laurent le 23 juillet et emprunte le Chemin du Roy qui le mène à Montréal. A chaque escale, il évoque le thème des « Français du Canada ». Il conclut sa visite par le discours qu'il prononce au balcon de l'Hôtel de ville de Montréal le 25, où le «Vive le Québec libre !» suscite tant de réactions, certaines chaleureuses, d'autres, nombreuses, négatives. Il ne se rend pas à Ottawa comme prévu initialement, achevant de semer le trouble dans les esprits anglo-saxons d'autant que le premier ministre canadien, Lester Pearson juge le discours inacceptable, y voyant une ingérence dans les affaires intérieures du Canada. Le chef de l'État fait une mise au point au Conseil des ministres du 31 juillet : il ne s'agit pas de nier la souveraineté du Canada sur l'ensemble de son territoire, mais d'aider les Québécois que des liens historiques attachent à la France.

La parole prononcée par le Général procédait probablement de l'intention qui était la sienne de soutenir le mouvement d'émancipation de la « belle Province ». La nombreuse correspondance reçue des particuliers québécois avant le voyage, et, sur place, l'ambiance chaleureuse, les pancartes qu'il a vues tout au long du Chemin du Roy le 24 juillet, le souvenir de l'atmosphère de la Libération de 1944, tout l'incitait à cet emportement. Mais il confie à plusieurs qu'il l'assume pleinement, voulant aller au fond des choses comme à son habitude. Suivant sa logique de *realpolitik*, il fallait, dit-il plus tard, répondre à l'attente du peuple québécois. On peut cependant et ainsi que le suggère Jean

Lacouture dans sa monumentale biographie du Général, aller plus loin que le souvenir de la célèbre phrase. En effet, la veille il prononce un discours, prémédité car rédigé à Paris et relu conjointement par Pompidou et Couve de Murville, où il va plus loin que le simple « Québec libre ». Ce que préconise le président français c'est non seulement l'émancipation de la province francophone, mais l'incitation du Canada tout entier à se dégager de la tutelle de son grand voisin !

Ce voyage a d'importantes conséquences. Il rend confiance aux Québécois ; le gouvernement fédéral appliquera enfin les textes accordant davantage de place aux Francophones. Les relations franco-québécoises sont stimulées dans le domaine éducatif, culturel et scientifique : l'Office franco-québécois pour la jeunesse est mis sur pied au début de 1968 ; le consulat général de France au Québec relève désormais directement du ministère des Affaires étrangères et ne passe plus par l'ambassade de France à Ottawa. Néanmoins, que ce soit en France ou au Québec, tout le monde ne partage pas la position du général de Gaulle. Lui-même, si respectueux du principe de non-ingérence, ne l'était pas moins du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; c'est dans cet esprit qu'il faut entendre le discours du balcon, c'est-à-dire aider les Québécois à faire respecter leur spécificité dans l'ensemble anglo-saxon. Il faut voir à n'en pas douter, cette constante volonté de ne pas s'aligner pour mieux se différencier ?

#### **6.7- Bilan**

Au demeurant tous les voyages de De Gaulle à l'étranger contribuent largement à faire connaître la place de la France dans le monde, et la personnalité du Général. Il s'exprime dans la langue du pays d'accueil, ce qui lui vaut un enthousiasme et une considération tout particuliers. Il veut montrer ainsi que l'idée de nation passe avant toute autre considération, et il est acclamé pour cette reconnaissance des peuples. L'autre raison est bien de faire connaître que la France est une puissance indépendante et souveraine.

\*

\*

\*

## Conclusion

La conception géopolitique du général de Gaulle l'a entraîné dans un véritable combat dont il a fait le chef d'œuvre de sa présidence. « La France est dans une situation exceptionnelle, car elle ne dépend de personne. Sa politique d'indépendance, de paix et de coopération, n'est pas une politique facile dans un monde où existent deux très grandes puissances, dont le poids se fait sentir aussi bien dans l'économie et les techniques que dans la politique. »

On peut tenter de dresser un tableau final de son action dans ce domaine, selon quatre traits majeurs : l'autonomie de la France, son rayonnement international, la création d'une Europe indépendante, la lutte contre les blocs.

Dans les deux derniers, il faut bien avouer que le bilan est plutôt mince.

Le projet amorcé en Europe n'a pas atteint les objectifs que de Gaulle s'était fixés. Il s'est heurté à l'Angleterre et, on l'a vu, a surestimé la capacité allemande à s'affranchir des Etats-Unis. Quand le projet français (gaullien) était d'attirer Bonn dans sa prise de distance avec Washington, celui de la République fédérale d'Allemagne, était de se servir de Paris comme truchement supplémentaire avec les Etats-Unis. C'est sans doute ce qui l'empêcha d'aboutir dans l'avènement d'un monde multipolaire, pour remplacer le monde de Yalta où la France n'avait pas sa place.

En dépit de ces efforts à l'Est et de pénétrations audacieuses dans l'univers de Monroe, l'Orient reste hermétique et l'Ouest continue de se blottir autour du géant américain. La France s'est bien dotée d'une capacité théorique de dissuasion, mais elle poursuit sa marche aux côtés de la grande alliance occidentale, jouant plutôt les freins que les accélérateurs. C'est peu en regard de l'objectif du Général dans ce domaine.

En revanche, la géopolitique gaullienne a joué à plein dans l'ambition qu'il avait pour la France de la voir retrouver le premier plan de la scène internationale. Vainqueur au cordeau en 1945, la France obtient un des cinq postes au Conseil des Nations Unies ; son action diplomatique est reconnue par tous et sa force nucléaire lui confère un statut particulier que beaucoup lui envient. De plus, il a réussi à imposer la réconciliation franco-allemande après les années de traumatisme, fondant ainsi les bases concrètes d'une Europe que Schumann et Monnet avaient imaginée. Mais surtout, Charles de Gaulle a redonné à la France et aux Français la fierté perdue en 1940. On peut retenir le mot d'Emmanuel Berl : « Il a dé-ridiculisé la France... »

Dans ce dessein, sa géopolitique, ce combat « tous azimuts » fût une parfaite réussite en libérant la France et les Français d'un complexe d'infériorité fondé sur la défaite et l'occupation.

Que reste-t-il aujourd'hui de cette conception géopolitique, si attachée au personnage. Ainsi que le dit Alain Duhamel, « une nostalgie de la puissance, un regret partagé » ; partagé par tous les présidents de la Vème République, quelque soit leur couleur politique. Difficile cependant d'apprécier si, autant que le Général, ils vouèrent cette action au service de la France, et pas davantage pour afficher un particularisme masquant un manque réel d'ambition.



## Bibliographie

BURIN DES ROZIERES	Etienne	L'année des décisives	1986
COUVE DE MURVILLE	Maurice	Une politique étrangère	1958-1969
DEBRE	Michel	Mémoires	1985
DE GAULLE	Charles	Vers l'armée de métier	1934
DE GAULLE	Charles	Mémoires de guerre	1954-1959
DE GAULLE	Charles	Mémoires d'espoir	1958-1970
LACOUTURE	Jean	De Gaulle 1890-1944 1945-1959 1960-1970	1985
LACOUTURE MEHL	Jean Roland	De Gaulle ou l'éternel défi	1988
PEYREFITTE	Alain	C'était de Gaulle 1 & 2	1997
VAI SSE	Maurice	Politique étrangère du général de Gaulle	1998